

Bièvre isère

communauté

Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Eau potable

2
0
2
2

Validé en commission le 13 septembre 2023

Et approuvé en conseil communautaire le 25 septembre 2023

Rappel du cadre réglementaire et précision des objectifs de ce rapport annuel :

L'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport annuel dresse un bilan de l'année 2022 en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par **Bièvre Isère Communauté** dans le cadre de sa compétence de production et de distribution de l'eau potable.

Ce document est également un outil d'information à destination des usagers de l'eau : il est mis en ligne sur le site Internet de l'Observatoire de l'Eau et sur le site internet de **Bièvre Isère Communauté**.

Bièvre Isère Communauté

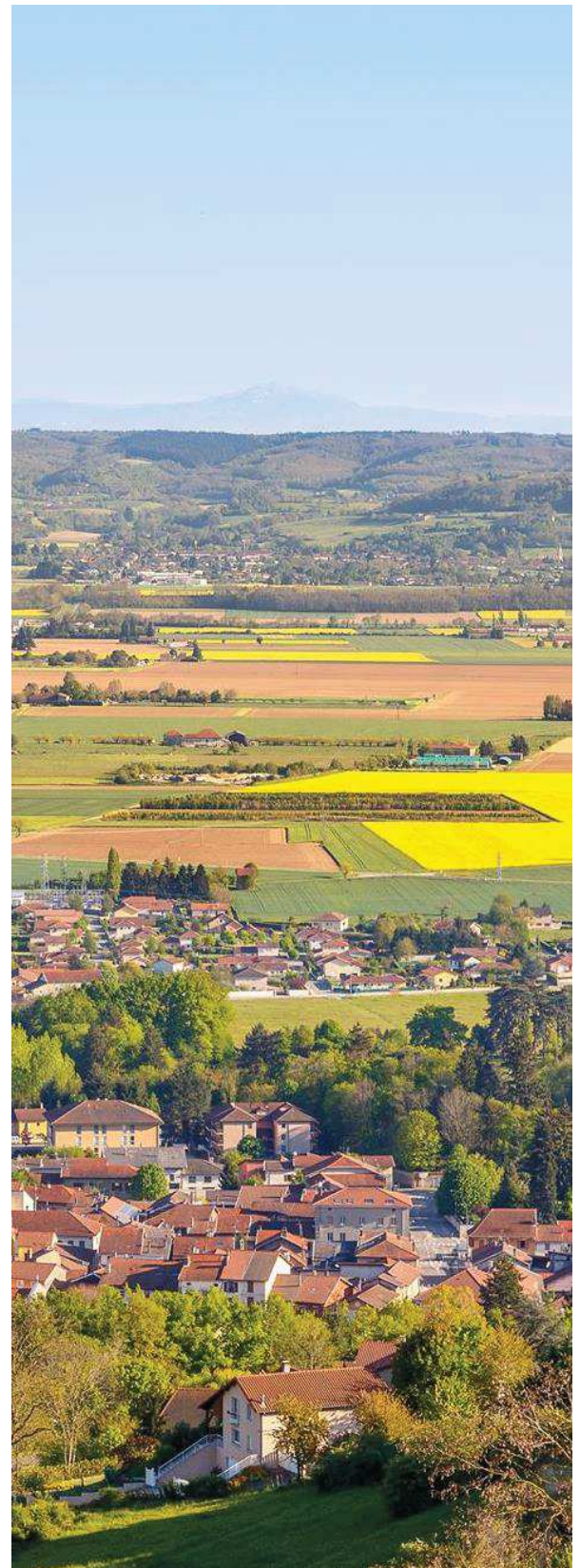
1 avenue Roland Garros - Grenoble Air Parc

38590 SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS

Rapport eau

Sommaire

1	Le territoire	P 5
2	Les missions du service	p 6
3	Synthèse des indicateurs de performance	p 8
4	Les abonnés du territoire	P 10
5	La ressource en eau	P 15
6	Les volumes consommés	P 23
7	Le réseau et le stockage	P 28
8	La qualité de l'eau distribuée	P 44
9	Volet financier	P 51
10	ANNEXES	P 63



EDITO

Les nombreuses ressources du territoire permettent au service de l'eau potable de Bièvre Isère Communauté la production et la mise en distribution de l'eau pour ses 28 347 abonnés.

L'eau du réseau public est le produit alimentaire le plus contrôlé en France et doit répondre aux différentes exigences réglementaires en vigueur. Le service de l'eau met tout en œuvre pour assurer un service de qualité aux abonnés du territoire desservis par son réseau de distribution.

L'année 2022 a été marquée par des opérations de sécurisation et de renouvellement de conduite permettant ainsi la lutte contre les pertes en réseau. Ces actions sont essentielles pour la préservation de la ressource en eau et d'autant plus importantes du fait des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents.

L'année 2023 verra se poursuivre la mise en œuvre des engagements du contrat signé pour 3 ans avec l'Agence de l'eau pour la préservation et la sécurisation de la ressource.

Monsieur Eric SAVIGNON

Le Vice-Président en charge de l'Eau et de l'Assainissement

1. Le territoire






50 communes en 2022

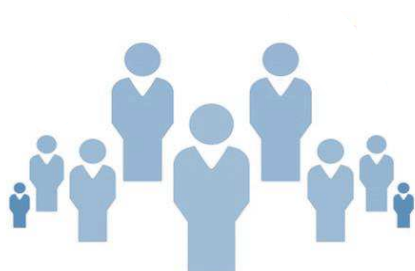
57 406 habitants



2. Les missions du service

Les compétences de la collectivité en termes de gestion de l'eau regroupent les missions suivantes :

EAU POTABLE	○ La production d'eau potable	
	○ Le transport et le stockage d'eau potable	
	○ La distribution chez l'abonné	
	○ La facturation des redevances	

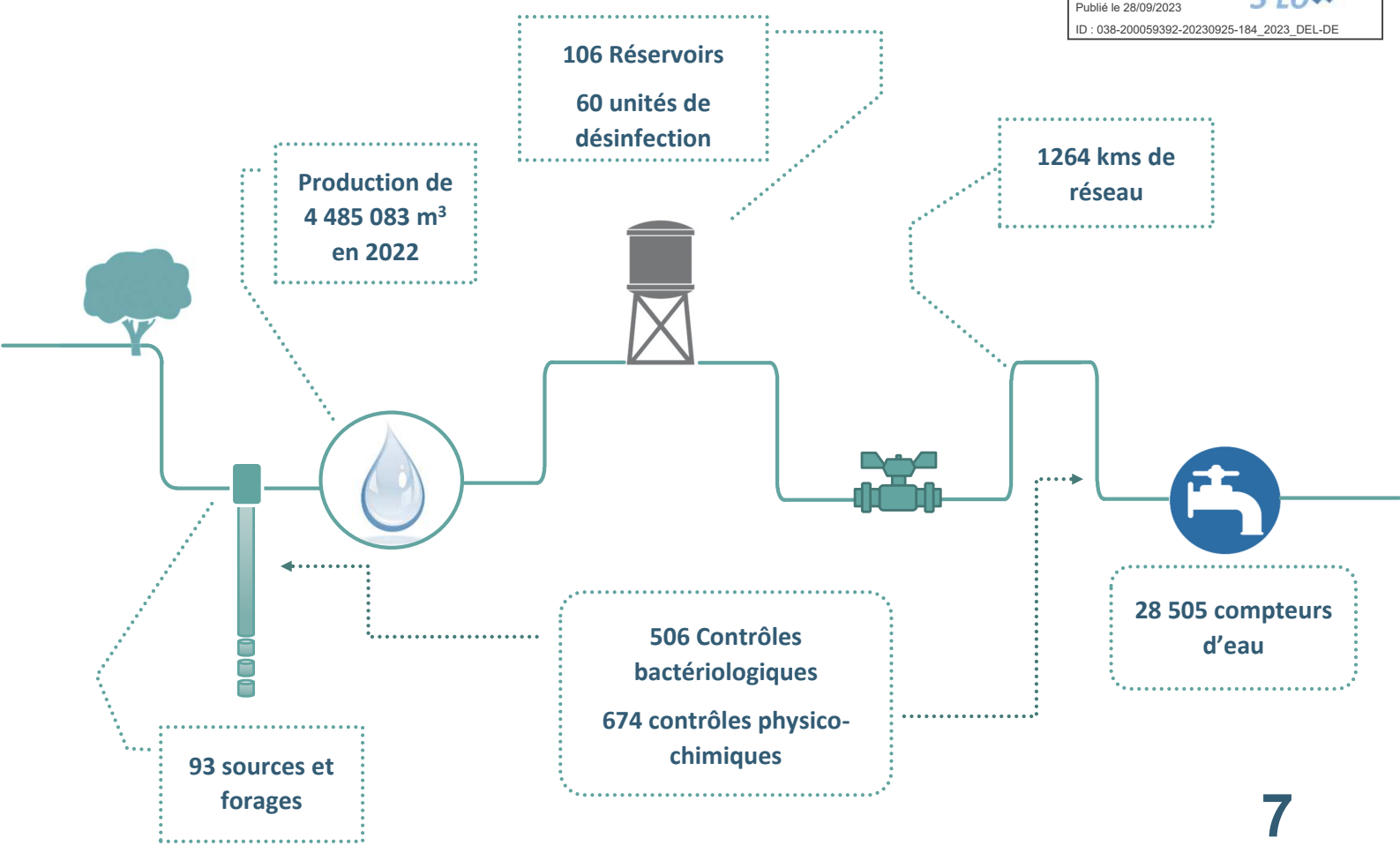


28 347 abonnés
 Bièvre Isère Communauté



2 799 523 m³ d'eau
 consommés en 2022

Envoyé en préfecture le 28/09/2023
Reçu en préfecture le 28/09/2023
Publié le 28/09/2023
ID : 038-200059392-20230925-184_2023_DEL-DE



3. Synthèse des indicateurs de performance

Thème	Type	Code	Libellé	Valeur 2021	Valeur 2022
Abonnés	Indicateur descriptif	D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	57 127	57 406
Abonnés	Indicateur descriptif	D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (Redevance comprises-tarif concernant le plus grand nombre de communes du territoire conformément à la réglementation)	1,82 € TTC	1,90 € TTC
Abonnés	Indicateur descriptif	D151.0	Délai maximal d'ouverture de branchement pour les nouveaux abonnés défini par le service	5 jours ouvrés	5 jours ouvrés
Abonnés	Indicateur de performance	P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	0,36	0,1
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	99,20	99,20
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	61,40	67,80
Qualité de l'eau	Indicateur de performance	P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Les indices d'avancement de la protection de la ressource en eau sont présentés par ressource en page 19	
Réseau	Indicateur de performance	P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	96	96

Thème	Type	Code	Libellé	Valeur 2021	Valeur 2022
Réseau	Indicateur de performance	P104.3	Rendement du réseau de distribution	71,6 %	69,5 %
Réseau	Indicateur de performance	P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	3,70	3,80
Réseau	Indicateur de performance	P106.3	Indice linéaire de perte en réseau	3,69	3,32
Réseau	Indicateur de performance	P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,27 %	0,29 %
Gestion financière	Indicateur de performance	P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	0,0095 €/ m ³	0,0035 €/m ³

4. Les abonnés

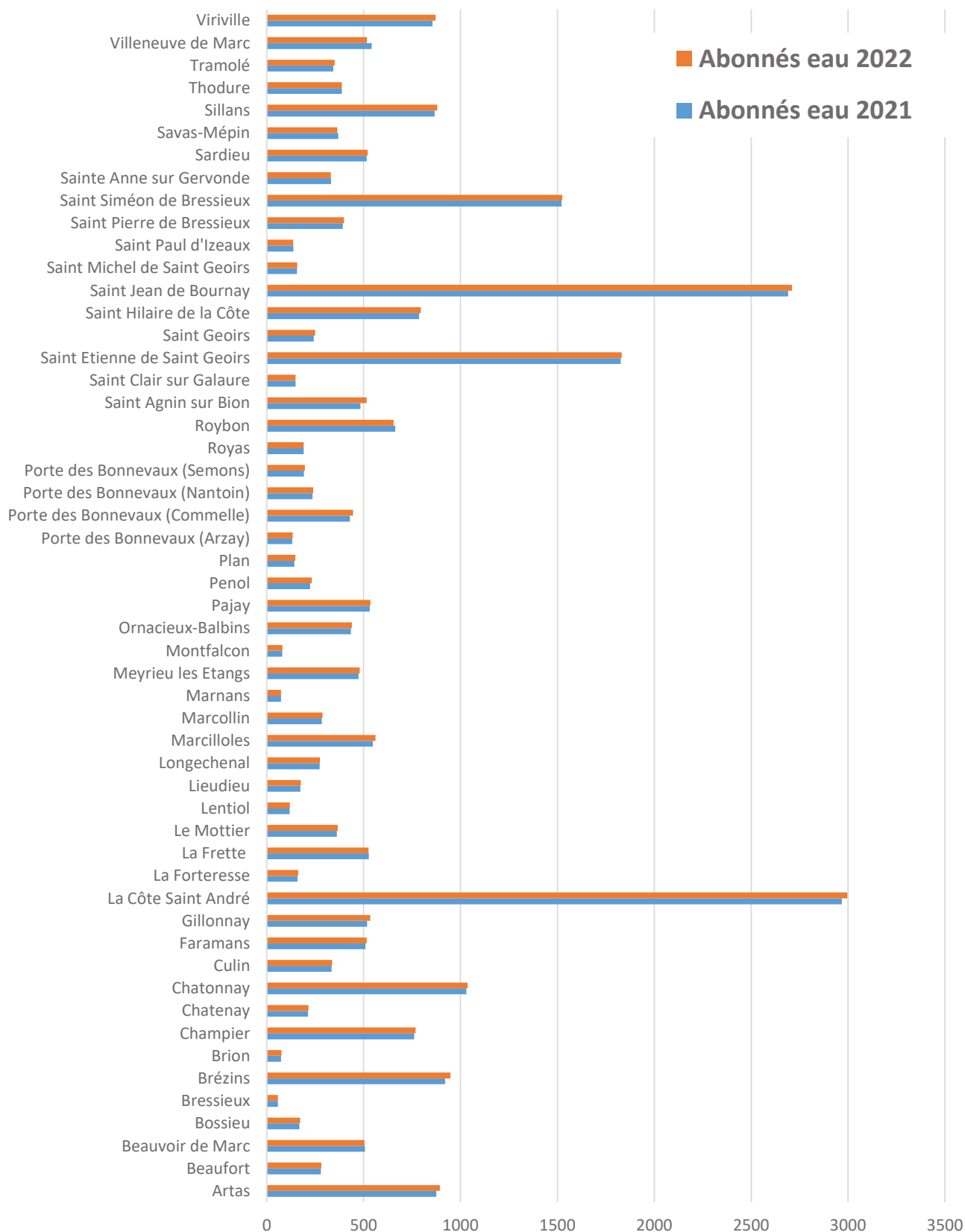
En 2022, Le nombre d'abonnés à l'eau du territoire est de 28 347 sur 50 communes.

Communes	Abonnés eau 2022	Population 2022
Artas	893	1888
Beaufort	282	586
Beauvoir de Marc	504	1142
Bossieu	172	329
Bressieux	58	104
Brézins	948	2247
Brion	76	153
Champier	768	1482
Châtenay	215	472
Châtonnay	1036	2098
Culin	337	794
Faramans	516	1083
Gillonnay	534	1068
La Côte Saint André	2996	5220
La Forteresse	162	339
La Frette	525	1134
Le Mottier	367	794
Lentiol	119	248
Lieudieu	176	364
Longechenal	274	614
Marcilloles	561	1212
Marcollin	288	673
Marnans	73	151
Meyrieu les Etangs	480	1072
Montfalcon	81	150
Ornacieux-Balbins	439	894



Communes	Abonnés eau 2022	Population 2022
Pajay	535	1187
Penol	232	382
Plan	148	279
Porte des Bonnevaux (Arzay)	134	2151
Porte des Bonnevaux (Commelle)	445	
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	240	
Porte des Bonnevaux (Semons)	197	
Royas	190	407
Roybon	655	1222
Saint Agnin sur Bion	516	1120
Saint Clair sur Galaure	149	295
Saint Etienne de Saint Geoirs	1832	3289
Saint Geoirs	249	535
Saint Hilaire de la Côte	795	1611
Saint Jean de Bournay	2711	4724
Saint Michel de Saint Geoirs	157	316
Saint Paul d'Izeaux	136	308
Saint Pierre de Bressieux	399	802
Saint Siméon de Bressieux	1525	3041
Sainte Anne sur Gervonde	331	737
Sardieu	520	1 191
Savas-Mépin	364	918
Sillans	880	2 005
Thodore	388	810
Tramolé	351	811
Villeneuve de Marc	517	1220
Viriville	871	1734
Total	28 347	57 406

Evolution abonnés à l'eau 2021 > 2022



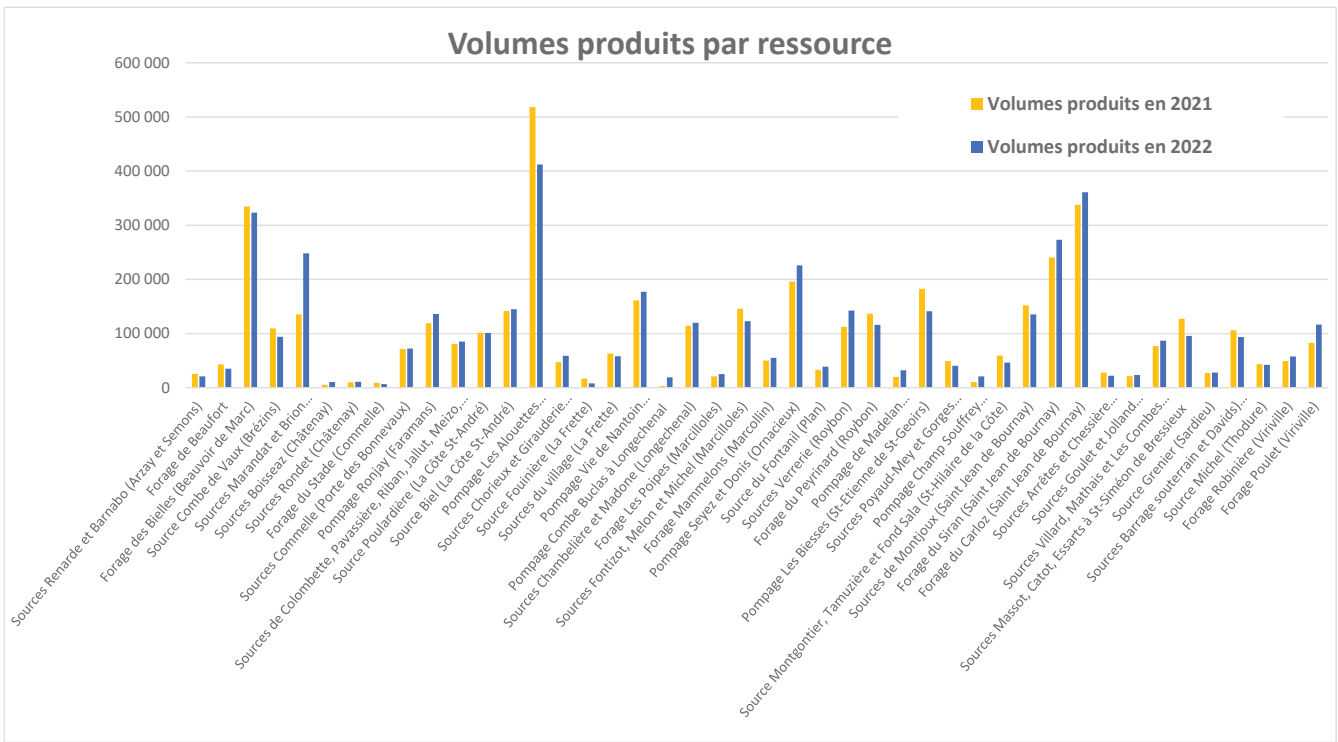
Communes	Abonnés eau 2021	Abonnés eau 2022	Evolution nombre d'abonnés 2021/2022
Artas	875	893	+ 2%
Beaufort	279	282	+ 2%
Beauvoir de Marc	507	504	- 5%
Bossieu	168	172	+ 1%
Bressieux	57	58	0%
Brézins	921	948	+ 2%
Brion	74	76	+ 3%
Champier	760	768	+ 5%
Châtenay	213	215	0%
Châtonnay	1030	1036	+ 2%
Culin	334	337	+ 2%
Faramans	509	516	+ 1%
Gillonay	518	534	+ 1%
La Côte Saint André	2968	2996	+ 2%
La Forteresse	158	162	+ 2%
La Frette	527	525	+ 1%
Le Mottier	362	367	+ 1%
Lentiol	118	119	+ 4%
Lieudieu	173	176	+ 2%
Longechenal	273	274	0%
Marcilloles	547	561	+ 1%
Marcollin	284	288	+ 1%
Marnans	74	73	- 3%
Meyrieu les Etangs	474	480	+ 1%
Montfalcon	80	81	+ 3%
Ornacieux-Balbins	434	439	+ 1%
Pajay	531	535	+ 1%
Penol	224	232	+ 4%
Plan	143	148	+ 4%
Porte des Bonnevaux (Arzay)	131	134	+ 2%
Porte des Bonnevaux (Commelle)	429	445	+ 1%
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	236	240	+ 1%
Porte des Bonnevaux (Semons)	192	197	+ 1%
Royas	190	190	+ 2%
Roybon	663	655	0%
Saint Agnin sur Bion	483	516	+ 3%
Saint Clair sur Galaure	149	149	+ 1%
Saint Etienne de Saint Geoirs	1827	1832	+ 3%
Saint Geoirs	242	249	0%
Saint Hilaire de la Côte	787	795	0%
Saint Jean de Bournay	2691	2711	+ 2%
Saint Michel de Saint Geoirs	156	157	0%

Communes	Abonnés eau 2021	Abonnés eau 2022	Evolution nombre d'abonnés 2021/2022
Saint Paul d'Izeaux	137	136	- 1%
Saint Pierre de Bressieux	393	399	+ 2%
Saint Siméon de Bressieux	1521	1525	0%
Sainte Anne sur Gervonde	332	331	0%
Sardieu	516	520	+ 1%
Savas-Mépin	369	364	- 1%
Sillans	866	880	+ 2%
Thodure	387	388	0%
Tramolé	343	351	+ 2%
Villeneuve de Marc	542	517	- 5%
Viriville	856	871	+ 2%
Total	28 053	28 347	+ 1%

Envoyé en préfecture le 28/09/2023
 Reçu en préfecture le 28/09/2023
 Publié le 28/09/2023
 ID : 036-200059392-20230925-184_2023_DEL-DE

5. La ressource en eau

Les volumes produits



Nom de la source	Volumes produits en 2021	Volumes produits en 2022	Evolution de la production
Sources Renarde et Barnabo (Arzay et Semons)	25 460	21 007	-17,5%
Forage de Beaufort	43 061	35 202	-18,3%
Forage des Bielles (Beauvoir de Marc)	334 600	323 434	-3,3%
Source Combe de Vaux (Brézins)	109 499	94 019	-14,1%
Sources Marandat et Brion (St-Etienne de St-Geoirs)	135 374	248 062	83,2%
Sources Boisseaz (Châtenay)	5 452	10 327	89,4%
Sources Rondet (Châtenay)	10 176	10 707	5,2%
Forage du Stade (Commelle)	8 779	6 603	-24,8%
Sources Commelle (Porte des Bonnevaux)	71 548	72 246	1,0%
Pompage Ronjay (Faramans)	119 164	136 287	14,4%
Sources de Colombette, Pavassière, Riban, Jallut, Meizo, Bordonne et Pinat (Gillonay)	81 035	85 271	5,2%
Source Poulardière (La Côte St-André)	101 534	101 228	-0,3%
Source Biel (La Côte St-André)	141 444	144 904	2,4%
Pompage Les Alouettes (La Côte St-André)	518 514	412 262	-20,5%
Sources Chorieux et Girauderie (La Forteresse)	47 357	58 834	24,2%
Source Fouinière (La Frette)	16 706	7 861	-52,9%
Sources du village (La Frette)	63 042	58 045	-7,9%
Pompage Vie de Nantoin (Champier, Nantoin et Le Mottier)	161 406	177 088	9,7%
Pompage Combe Buclas à Longechenal	2 794	19 155	585,6%
Sources Chamberlière et Madone (Longechenal)	114 416	119 879	4,8%
Forage Les Poipes (Marcilloles)	20 785	25 185	21,2%
Sources Fontizot, Melon et Michel (Marcilloles)	145 804	123 022	-15,6%
Forage Mammelons (Marcollin)	50 102	55 021	9,8%

Nom de la source	Volumes produits en 2021	Volumes produits en 2022	Evolution de la production
Pompage Seyez et Donis (Ornacieux)	196 093	225 918	15,2%
Source du Fontanil (Plan)	32 988	38 836	17,7%
Sources Verrerie (Roybon)	112 291	142 486	26,9%
Forage du Peyrinard (Roybon)	136 473	116 106	-14,9%
Pompage de Madelan (St-Etienne de St-Geoirs)	20 287	32 067	58,1%
Pompage Les Biesses (St-Etienne de St-Geoirs)	182 602	141 307	-22,6%
Sources Poyaud-Mey et Gorges (St-Geoirs)	49 432	40 479	-18,1%
Pompage Champ Souffrey (St-Hilaire de la Côte)	10 398	20 930	101,3%
Source Montgontier, Tamuzière et Fond Sala (St-Hilaire de la Côte)	59 291	46 283	-21,9%
Sources de Montjoux (Saint Jean de Bournay)	152 212	135 303	-11,1%
Forage du Siran (Saint Jean de Bournay)	240 445	273 013	13,5%
Forage du Carloz (Saint Jean de Bournay)	337 903	360 719	6,8%
Sources Arrêtes et Chessière (St-Michel de St-Geoirs)	27 981	21 988	-21,4%
Sources Goulet et Jolland (St-Paul d'Izeaux)	21 443	23 330	8,8%
Sources Villard, Mathais et Les Combes (St-Pierre de Bressieux)	77 007	87 098	13,1%
Sources Massot, Catot, Essarts à St-Siméon de Bressieux	127 391	95 609	-24,9%
Source Grenier (Sardieu)	27 122	28 058	3,5%
Sources Barrage souterrain et Davids (Sillans)	106 266	93 500	-12,0%
Source Michel (Thodore)	43 379	42 325	-2,4%
Forage Robinière (Viriville)	49 292	57 561	16,8%
Forage Poulet (Viriville)	82 726	116 518	40,8%
TOTAL	4 421 074	4 485 083	+1,4 %

En 2022, les ressources profondes ont été autant sollicitées qu'en 2021 (68,7 % des ressources totales en 2021 et 67,0 % en 2022). Le volume total prélevé est en faible hausse : + 64 009 m³

Suivi des ressources disponibles

Les 6 premières ressources de Bièvre Isère Communauté les plus importantes en termes de volumes pompés sont les suivantes :

Nom de la source	Volumes produits en 2022 en m3	Proportion de la ressource par rapport à la production globale
Pompage Les Alouettes (La Côte St-André)	412 262	9,2%
Forage du Carloz (Saint Jean de Bournay)	360 719	8,0%
Forage des Bielles (Beauvoir de Marc)	323 434	7,2%
Forage du Siran (Saint Jean de Bournay)	273 013	6,1%
Sources Marandat et Brion (St-Etienne de St-Geoirs)	248 062	5,5%
Pompage Seyez et Donis (Ornacieux)	225 918	5,0%

Il existe deux grands types de ressource sur le territoire :

- Captages de sources.
- Forages dans les nappes des alluvions du Liers, de la Bièvre, des Vallées de Vienne et de la molasse profonde.

Les débits des ressources en tension sont surveillés sur la supervision, de manière hebdomadaire en période de sécheresse, afin d'anticiper une éventuelle situation critique :

Ressource	Commune
Rondet	Châtenay
Girauderie et Chorieux 1 et 2	La Forteresse
Fontanil	Plan
Verrerie	Roybon
Brion et Marandat	St Etienne de St Geoirs
Gorges et Poyaud Mey	St Geoirs
le Château + Fond Sala	St Hilaire de la Côte
Arêtes et Chessière	St Michel de St Geoirs
Goulet et Jolland	St Paul d'Izeaux

Concernant les forages dans la nappe, ils sont suivis par le biais de sondes de niveau.

La protection de la ressource

Toute ressource d'eau destinée à la consommation humaine doit être protégée par des périmètres de protection réglementaires. Le tableau ci-dessous présente l'état d'avancement de cette procédure par ressource.

COMMUNE	DENOMINATION RESSOURCE	Type ressource	Indice
0 % Aucune action			
20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours			
40 % Avis de l'hydrogéologue rendu			
50 % Dossier déposé en préfecture			
60 % Arrêté préfectoral			
80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)			
100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté			
PORTE DES BONNEVAUX (ARZAY)	Renarde	Captages de sources	60%
BEAUFORT	Bas Beaufort	Captages de sources	40%
BEAUVOIR DE MARC	Bielles	Captages de sources	60%
BOSSIEU	Village	Captages de sources	40%
BRION	Brion	Captages de sources	60%
BRION	Marandat	Captages de sources	60%
CHATENAY	Pré rond	Captages de sources	40%
CHATENAY	Rondet	Captages de sources	40%
CHATENAY	Boisseaz	Captages de sources	60%
PORTE DES BONNEVAUX (COMMELLE)	Boix Roux Amont	Captages de sources	40%
PORTE DES BONNEVAUX (COMMELLE)	Boix Roux Aval	Captages de sources	40%
PORTE DES BONNEVAUX (COMMELLE)	Maillot	Captages de sources	40%
PORTE DES BONNEVAUX (COMMELLE)	Stade	Captages de sources	40%
FARAMANS	Ronjay	Forage	40%
GILLONNAY	Beray	Captages de sources	40%

COMMUNE	DENOMINATION RESSOURCE	Type ressource	Indice
GILLONNAY	Biel	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Goulet Meizo	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Bordone	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Jallut	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Pinat	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Riban	Captages de sources	40%
GILLONNAY	Colombette	Captages de sources	40%
LA COTE ST-ANDRE	Alouettes	Forage	40%
LA COTE ST-ANDRE	Buenerd	Captages de sources	40%
LA COTE ST-ANDRE	Desormeaux	Captages de sources	40%
LA COTE ST-ANDRE	Paleyrac	Captages de sources	40%
LA COTE ST-ANDRE	Pré Moulin	Captages de sources	40%
LA COTE ST-ANDRE	Tessier	Captages de sources	40%
LA FORTERESSE	Villefranche	Captages de sources	60%
LA FORTERESSE	Chorieux	Captages de sources	80%
LA FRETTE	Bertholet	Captages de sources	60%
LA FRETTE	Charpenay	Captages de sources	60%
LA FRETTE	Fontenettes	Captages de sources	60%
LONGECHENAL	Combe Buclas	Captages de sources	40%
LONGECHENAL	Chamberliere-Ouest	Captages de sources	60%
LONGECHENAL	Madone	Captages de sources	60%
MARCOLLIN	Groubes	Forage	80%
LE MOTTIER	Vie de Nantoin	Forage	40%
ORNACIEUX-BALBINS	Seyez et Donis	Forage	40%
PENOL	Grenier	Captages de sources	60%
PLAN	Fontanil	Forage	60%
PLAN	Combes	Captages de sources	40%
PLAN	Davids	Captages de sources	60%
ROYBON	Peyrinard + F3	Forage	40%

Rapport eau potable 2022

COMMUNE	DENOMINATION RESSOURCE	Type ressource	Indice
ROYBON	Les sources de la Verrerie (8)	Captages de sources	60%
ROYBON	Grignon	Captages de sources	60%
ROYBON	Oursière Mitifiot	Captages de sources	60%
ROYBON	Peyrinard F1et2	Forage	60%
ST-CLAIR SUR GALAURE	Dorey Prudent	Captages de sources	40%
ST-ETIENNE DE ST-GEOIRS	Biesses	Captages de sources	40%
ST-ETIENNE DE ST-GEOIRS	Madelan	Captages de sources	80%
ST-GEOIRS	Gorges	Captages de sources	60%
ST-GEOIRS	Poyaud-Mey	Captages de sources	60%
ST-GEOIRS	Mallivier	Captages de sources	60%
ST-HILAIRE DE LA COTE	Champ Souffrey	Captages de sources	40%
ST-HILAIRE DE LA COTE	Château	Captages de sources	40%
ST-HILAIRE DE LA COTE	Font Sala	Captages de sources	40%
ST-HILAIRE DE LA COTE	Font Sala Basse	Captages de sources	40%
ST-HILAIRE DE LA COTE	Montgontier	Captages de sources	40%
ST- HILAIRE DE LA COTE	Pavassière	Captages de sources	40%
ST-HILAIRE DE LA COTE	Fouinière	Captages de sources	60%
ST-JEAN DE BOURNAY	Carloz	Forage	40%
ST-JEAN DE BOURNAY	Siran	Forage	60%
ST-JEAN DE BOURNAY	Montjoux	Captages de sources	80%
ST-MICHEL DE ST-GEOIRS	Aretes inférieur et supérieur	Captages de sources	0%
ST-MICHEL DE ST-GEOIRS	Chessieres	Captages de sources	40%
ST-PAUL D'IZEAUX	Jolland	Captages de sources	80%
ST-PAUL D'IZEAUX	Mallein	Captages de sources	-
ST-PIERRE DE BRESSIEUX	Combe de vaux	Captages de sources	40%
ST-PIERRE DE BRESSIEUX	Les Essarts	Captages de sources	60%
ST-PIERRE DE BRESSIEUX	Fontaine des Villards et Mathais	Captages de sources	80%

COMMUNE	DENOMINATION RESSOURCE	Type ressource	Indice
ST-PIERRE DE BRESSIEUX	Mathais	Captages de sources	80%
ST-SIMEON DE BRESSIEUX	Catot	Captages de sources	60%
ST-SIMEON DE BRESSIEUX	Chourarie - Anciennes sources	Captages de sources	60%
ST-SIMEON DE BRESSIEUX	Chourarie - Nouvelles sources	Captages de sources	60%
ST-SIMEON DE BRESSIEUX	Combe Massot	Captages de sources	60%
PORTE DES BONNEVAUX (SEMONS)	Barnabo	Captages de sources	60%
SILLANS	Barrage Souterrain	Captages de sources	80%
THODURE	Bretallet	Captages de sources	40%
THODURE	Michel Thodure	Captages de sources	40%
THODURE	Poipes	Forage	40%
THODURE	Ribeaud	Captages de sources	40%
THODURE	Vallet	Captages de sources	40%
THODURE	Fontizot	Captages de sources	60%
THODURE	Melon	Captages de sources	60%
THODURE	Michel	Captages de sources	60%
VIRIVILLE	Combe Claire	Captages de sources	60%
VIRIVILLE	Poulet	Forage	60%
VIRIVILLE	Robinière	Forage	60%

Parmi ces ressources, 10 captages (en gras dans la liste ci-dessus) font l'objet de mesures de protection particulières à travers 5 programmes d'actions « captages prioritaires ». Ces captages sont identifiés dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) comme présentant une sensibilité aux nitrates et/ou aux produits phytosanitaires.

La démarche « captages prioritaires » vise à obtenir une qualité des eaux brutes suffisante pour limiter ou éviter tout traitement des pollutions en nitrates et en pesticides avant la distribution de l'eau potable.

La mise en œuvre de la démarche se déroule en 4 étapes :

- 1) Délimitation de l'AAC (Aire d'Alimentation de Captage)
- 2) Réalisation d'un Diagnostic Territorial Multi Pressions (DTMP)
- 3) Elaboration d'un plan d'action
- 4) Mise en œuvre du plan d'action.

En résumé :

93 captages actifs sur le territoire de Bièvre Isère Communauté

- 43 disposent d'un arrêté de Déclaration d'Utilité Publique
- 9 ont une procédure en cours
- 41 procédures de Déclaration d'Utilité Publique sont anciennes et/ou sont à reprendre.

6. Les volumes consommés

Volumes par commune

Communes	Volume en m ³ en 2021	Volume en m ³ en 2022	Evolution 2021/2022
Artas	88 207	75 017	- 15%
Beaufort	21 316	22 877	+ 7%
Beauvoir de Marc	37 941	31 070	- 18%
Bossieu	13 241	14 009	+ 6%
Bressieux	5 389	6 049	+ 12%
Brézins	122 413	89 290	- 27%
Brion	6 813	6 524	- 4%
Champier	75 115	73 105	- 3%
Chatenay	19 604	20 977	+ 7%
Châtonnay	94 390	85 547	- 9%
Culin	25 416	35 165	+ 38%
Faramans	52 531	42 459	- 19%
Gillonay	52 056	54 298	+ 4%
La Côte St-André	319 741	358 402	+ 12%
La Forteresse	20 408	20 016	- 2%
La Frette	58 160	55 910	- 4%
Le Mottier	40 831	40 397	- 1%
Lentiol	13 297	10 039	- 25%
Lieudieu	16 128	14 717	- 9%
Longechenal	30 460	29 658	- 3%
Marcilloles	75 281	60 305	- 20%
Marcollin	25 914	23 163	- 11%
Marnans	8 595	6 227	- 28%
Meyrieu les Etangs	45 855	40 165	- 12%
Montfalcon	4 995	4 771	- 4%
Ornacieux-Balbins	43 223	37 577	- 13%

Communes	Volume en m ³ en 2021	Volume en m ³ en 2022	Evolution 2021/2022
Pajay	57 986	55 560	- 4%
Penol	22 925	19 353	- 16%
Plan	18 141	19 719	+ 9%
Porte des Bonnevaux (Arzay)	12 600	10 158	- 19%
Porte des Bonnevaux (Commelle)	48 194	40 216	- 17%
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	22 762	23 908	+ 5%
Porte des Bonnevaux (Semons)	19 625	14 736	- 25%
Royas	15 975	15 810	- 1%
Roybon	95 976	68 911	- 28%
Saint Agnin sur Bion	48 718	43 241	- 11%
Saint Clair sur Galaure	15 574	17 131	+ 10%
Saint Etienne de St-Geoirs	328 365	263 545	- 20%
Saint Geoirs	9 190	9 351	+ 2%
Saint Hilaire de la Côte	79 639	80 187	+ 1%
Saint Jean de Bournay	274 807	246 530	- 10%
Saint Michel de St-Geoirs	18 919	18 460	- 2%
Saint Paul d'Izeaux	18 963	16 877	- 11%
Saint Pierre de Bressieux	46 238	37 996	- 18%
Saint Siméon de Bressieux	168 232	157 201	- 7%
Sainte Anne sur Gervonde	40 401	27 720	- 31%
Sardieu	57 695	52 950	- 8%

Communes	Volume en m ³ en 2021	Volume en m ³ en 2022	Evolution 2021/2022
Savas-Mépin	45 740	26 234	- 43%
Sillans	111 124	87 557	- 21%
Thodure	44 332	37 473	- 15%
Tramolé	34 994	33 742	- 4%
Villeneuve de Marc	45 552	32 057	- 30%
Viriville	83 851	85 166	+ 2%
TOTAL	3 103 838	2 799 523	- 10%

- Le volume consommé global sur le territoire diminue de 10 % entre 2021 et 2022

Les volumes industriels

Ces volumes sont inclus dans le tableau général précédent pour les communes correspondantes.

Volumes consommés	2021	2022	Evolution 2022/2021
TISSAGES SAFADI RHÔDANIEN (Gillonnay)	1 346	2 319	+ 72%
EUROBETON (La Côte St-André)	13 668	11 512	- 16%
CEMEX BETONS (La Côte St-André)	434	903	+ 108%
DNA (La Côte St-André)	4 679	2 115	- 55%
KNAUF	72 850	41 680	- 43%
ALUTEC	1 265	1 757	+ 39%
GUILLAUD TRAITEUR	3 776	3 497	- 7%
FRESENIUS	6 632	1 520	- 77%
TOTAL	104 650	65 303	- 38%

Les volumes achetés

FOURNISSEUR	VOLUMES EN M3 2022	COUTS € TTC 2022	DESTINATION
Véolia	15 570	17 038,38 €	Lentiol
SAUR	20 121	9 314,23 €	Saint Jean de Bournay et Villeneuve de Marc-Bourgario
CAPI (SEMIDAO)	215 356	44 304,13 €	Culin, Tramolé, Champier, Sainte Anne sur Gervonde, Lieudieu, Châtonnay
Total	251 047	70 656,74 €	

Les volumes vendus en gros

Communes	Volumes vendus en m ³ en 2022
Syndicat des Eaux Saint Antoine (Dionay)	10 216 m ³
SAUR (territoire de l'ex SIE de l'Amballon)	435 714 m ³
Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône	1 140 m ³
TOTAL	488 427 m³

Les volumes d'eau consommés non facturés

Ces volumes sont les suivants :

	2021	2022
volumes dégrevés après facturation	125 473 m³	141 213 m³
volumes de service <i>(lavage de réservoirs, purges, manœuvre poteaux incendie)</i>	110 700 m³	105 700 m³
Total	236 173 m³	246 913 m³

7. Le réseau et les ouvrages de stockage

Les ouvrages de stockage

Ils permettent d'assurer la régulation de l'approvisionnement et apportent une sécurité, notamment en cas de coupure ou de casses graves. Ils autorisent également la régulation des pompages en fonction des périodes tarifaires d'EDF.

Communes	Désignation	Volume stocké (m ³)
Artas	Clos Morel	800
Artas	Petit réservoir de la Montagne	20
Beaufort	Le Village	300
Beauvoir de Marc	Le Fouilleux	60
Bossieu	bas service	150
Bossieu	haut service	150
Brézins	Combe de Vault	650
Champier	Le Fragnet	200
Champier	Flevin	200
Châtenay	Mont Joyeux	200
Châtenay	Mont Roland	400
Châtonnay	Hautes Combes	200
Culin	Réservoir de Culin	100
Faramans	haut service	300
Gillonay	Pavassière	30
Gillonay	La Colombette	175
Gillonay	Le Goulet 1	550
Gillonay	Le Goulet 2	100
La Côte Saint André	Pierre Blanche	100
La Côte Saint André	Les Chênes	500
La Côte Saint André	Les Croix	500
La Côte Saint André	Les Genets	100
La Côte Saint André	Le Château	900
La Côte Saint André	Reprise Alouettes	200
La Forteresse	réservoir Chaperon	100
La Forteresse	réservoir Mignonière	250
La Forteresse	réservoir Girauderie	100
La Forteresse	réservoir Chorieux	50
La Frette	Le Bourg	300
La Frette	La Montagne	50
Lentiol	Truchet	50
Lentiol	Lentiol	10
Le Mottier	Bocsozel	300
Lieudieu	Le Pierrier	100
Longechenal	La Madone	300
Marcilloles	Le Bouillat cuve 1	350
Marcilloles	Le Bouillat cuve 2	350
Marcilloles	Le Bouillat grosse cuve	350
Marcollin	Beauegard	300
Marnans	Mas des Mermes (sur tour)	200
Marnans	Mas des Mermes (semi-enterré)	200

Communes	Désignation	Volume stocké (m ³)
Montfalcon	Village	50
Porte des Bonnevaux (Arzay-Semons)	Paradis	500
Porte des Bonnevaux (Commelle)	bas service	300
Porte des Bonnevaux (Commelle)	haut service	150
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	Le Rivier	400
Ornacieux-Balbins	Le Château	300
Pajay	Pajay	300
Penol	Le Goure	100
Plan	Les Sources	300
Royas	Le Ginet	200
Roybon	Village	300
Roybon	Perrache	50
Roybon	Grand Jullin	500
Roybon	La Fortonnière	50
Roybon	Les Pins	200
Roybon	Verrerie	20
Saint Clair sur Galaure	La Feyta	100
Saint Clair sur Galaure	Le Village	100
Sardieu	Château d'eau du Bessey	100
Sillans	Le Mas	500
Saint Etienne de St Geoirs	réservoir de Cours	1 000
Saint Etienne de St Geoirs	réservoir des Ayes	200
Saint Geoirs	Croix Rey	200
Saint Hilaire de la Côte	Petit réservoir de la Bastille	20
Saint Hilaire de la Côte	La Montagne	100
Saint Hilaire de la Côte	Le Château	300
Saint Hilaire de la Côte	Les Epées	300
Saint Jean de Bournay	Charbonnière	600
Saint Jean de Bournay	Gonnet	1000
Saint Jean de Bournay	Jardin de Ville	300
Saint Michel de Saint Geoirs	Chessiere	40
Saint Michel de Saint Geoirs	Devais	200
Saint Michel de Saint Geoirs	Reprise de Brion	50
Saint Paul d'Izeaux	Geai	200
Saint Paul d'Izeaux	Tuillière	50
Saint Pierre de Bressieux	La Combe	100
Saint Pierre de Bressieux	Rossièrre	300
Saint Siméon de Bressieux	Le Fouilloud	300
Saint Siméon de Bressieux	Le Charpenay	150
Saint Siméon de Bressieux	Les Balmes cuve gauche	300
Saint Siméon de Bressieux	Les Balmes cuve droite	300
Saint Siméon de Bressieux	Reprise le Vaulx	200
Sainte Anne sur Gervonde	Général Bas service Ste Anne	1000
Savas Mépin	Grand Terre	50
Savas Mépin	Réservoir de Mépin	200
Savas Mépin	Réservoirs de Villeneuve (3 cuves)	1200

Communes	Désignation	Volume stocké (m ³)
Thodore	Le Ribeau	150
Thodore	Le Village	75
Villeneuve de Marc	la Feytaz	200
Viriville	Sonnier	600
Viriville	Gallix	200
TOTAL	92	24 550 m³

Linéaire du réseau

Le linéaire de réseau d'eau de distribution géré par Bièvre Isère Communauté est d'environ 1 264 kms. Ce réseau est réparti de la façon suivante entre les communes :

Communes	Adduction (km)	Distribution (km)	Adduction/Distribution Total (km)
Artas		30,8	30,8
Beaufort		19,6	19,6
Beauvoir de Marc		23,3	23,3
Bossieu	2	11	13
Bressieux		3,5	3,5
Brézins	6	20	26
Brion		9	9
Champier		23,5	23,5
Châtenay		9,1	9,1
Châtonnay		54	54
Culin		14,3	14,3
Faramans	10	21	31
Gillonay	4	17,5	21,5
La Côte St-André	5	68	73
La Forteresse		12,5	12,5
La Frette	9	12,5	21,5
Le Mottier		13,8	13,8
Lentiol		14	14
Lieudieu		12,9	12,9
Longechenal	4,5	6	10,5

Communes	Adduction (km)	Distribution (km)	Adduction/Distribution Total (km)
Marcilloles		19	19
Marcollin		15,2	15,2
Marnans		11,7	11,7
Meyrieu Les Etangs		19,4	19,4
Montfalcon		8,8	8,8
Ornacieux-Balbins	1	23	24
Pajay	2	32	34
Penol		8	8
Plan		3,5	3,5
Porte des Bonnevaux (Arzay)	2	10	12
Porte des Bonnevaux (Commelle)	7	14	21
Porte des Bonnevaux (Nantoin)		11,9	11,9
Porte des Bonnevaux (Semons)	2	15	17
Royas		8	8
Roybon	3,5	91	94,5
St-Agnin sur Bion	2,8	17,1	19,9
St-Jean de Bournay		77	77
St-Clair sur Galaure		12,5	12,5
Ste-Anne sur Gervonde	0,8	16	16,8
St-Etienne de St-Geoirs		50	50
St-Geoirs		2	2
St-Hilaire de la Côte	3,6	30	33,6
St-Michel de St-Geoirs		27	27
St-Paul d'Izeaux		13	13
St-Pierre de Bressieux		29	29
St-Siméon de Bressieux	11	42	53
Sardieu	5,5	12,5	18
Savas-Mepin		22,2	22,2

Communes	Adduction (km)	Distribution (km)	Adduction/Distribution Total (km)
Sillans		19,6	19,6
Thodore		26,7	26,7
Tramolé		14,2	14,2
Villeneuve de Marc		45,3	45,3
Viriville		39,5	39,5
TOTAL	82	1182	1264

Il y a environ 70 % de réseaux datant de plus de 50 ans.

Les compteurs d'eau

Chaque immeuble ou maison particulière est raccordé au réseau par un branchement. Le comptage de l'eau se fait principalement par compteur individuel, même dans les anciens immeubles.

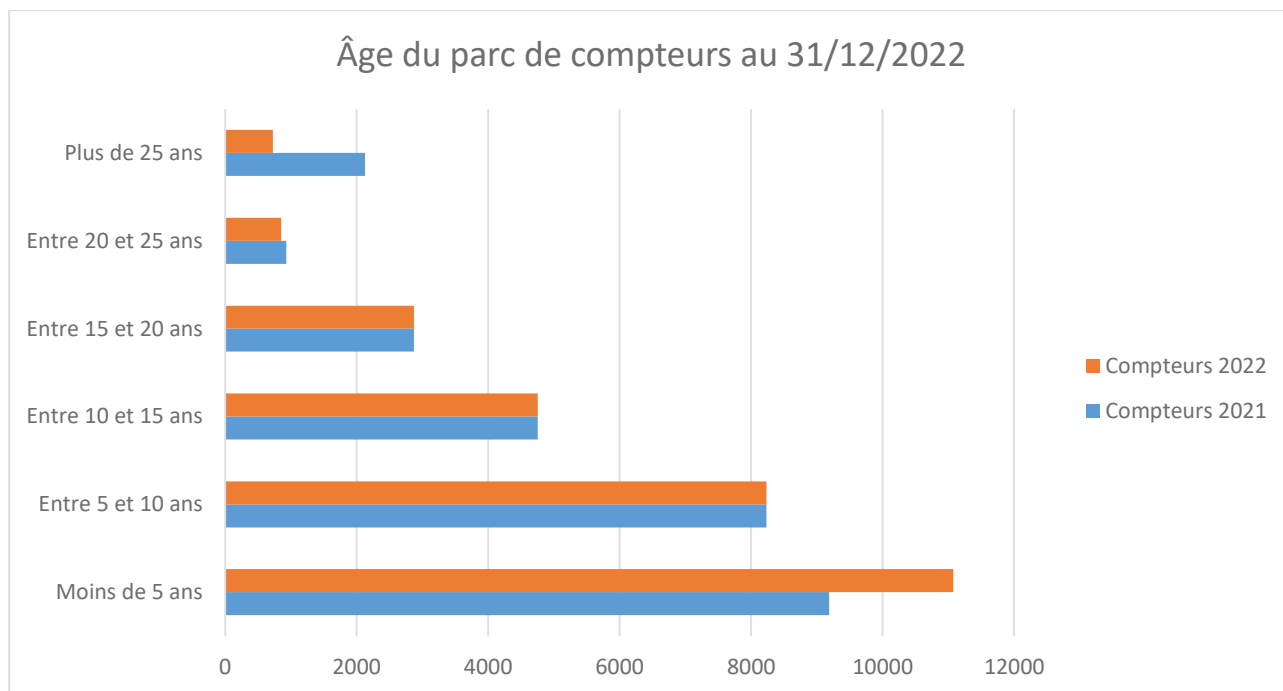
Le parc de compteurs est composé de 28 505 compteurs dont 16 875 à tête émettrice.

Les compteurs sont tous installés par les agents du service des eaux.

2 943 compteurs ont été installés en 2022 contre 1 812 en 2021. Ceux-ci sont répartis entre les nouvelles installations de compteurs, les changements annuels ⁽¹⁾ permettant de renouveler le parc et les changements réalisés suite à des anomalies lors des tournées de relèves.

⁽¹⁾ L'arrêté du 6 mars 2007, publié au Journal officiel n°70 du 23 mars 2007, instaure l'obligation de contrôler périodiquement les compteurs d'eau froide. Pour les compteurs neufs, ce contrôle doit intervenir avant leur quinzième année.

Le parc de compteurs est composé à 84,4 % de compteurs de moins de 15 ans en 2022 contre 78,9 % en 2021.



Les rendements et la connaissance du réseau

Commune	Rendement du réseau de distribution d'eau potable (%) 2022	Indice linéaire de consommation ILC (m3/km/j) 2022	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable sur 120 pts - 2022
Artas	99,23%	6,21	95
Beaufort	72,10%	3,55	108
Beauvoir de Marc	61,90%	5,79	95
Bossieu	52,91%	3,39	95
Bressieux	77,58%	7,79	95
Brézins	98,29%	12,66	95
Brion	61,87%	2,20	95
Champier	66,56%	9,11	95
Châtenay	99,73%	6,32	96
Châtonnay	41,56%	4,92	95
Culin	70,96%	6,84	80
Faramans	60,46%	5,33	95
Gillonay	71,25%	9,51	95
La Côte St André	74,15%	15,26	95
La Forteresse	43,67%	5,63	95
La Frette	88,60%	13,16	95
Le Mottier	71,57%	9,16	95
Lentiol	67,61%	2,21	95
Lieudieu	54,04%	3,68	95
Longechenal	80,54%	14,86	95
Marcilloles	53,10%	10,56	106
Marcollin	48,69%	4,83	106
Marnans	48,03%	2,63	106
Meyrieu les Etangs	99,23%	6,21	95
Montfalcon	48,03%	2,63	106

Commune	Rendement du réseau de distribution d'eau potable (%) 2022	Indice linéaire de consommation ILC (m3/km/j) 2022	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable sur 120 pts - 2022
Ornacieux-Balbins	98,21%	5,26	95
Pajay	60,46%	5,33	95
Penol	63,31%	6,97	95
Plan	56,14%	17,07	95
Porte des Bonnevaux (Arzay)	52,91%	3,39	95
Porte des Bonnevaux (Commelle)	63,26%	3,39	95
Porte des Bonnevaux (Nantoin)	90,74%	8,79	95
Porte des Bonnevaux (Semons)	52,91%	6,23	95
Royas	65,77%	5,76	80
Roybon	48,03%	2,63	106
Saint Agnin sur Bion	99,23%	3,92	95
Saint Anne sur Gervonde	41,56%	6,21	95
Saint Jean de Bournay	48,03%	2,63	106
Saint Simeon de Bressieux	54,30%	15,58	95
Saint Clair sur Galaure	77,58%	13,41	95
Sardieu	82,60%	7,92	95
Savas Mépin	61,90%	9,93	95
Sillans	69,78%	1,96	95
St Etienne de St Geoirs	71,59%	7,79	95
St Geoirs	74,43%	7,79	95
St Hilaire de La Côte	62,53%	4,92	95
St Michel de St Geoirs	87,72%	12,48	95
St Paul d'Izeaux	79,69%	5,79	95
St Pierre de Bressieux	77,58%	12,38	95

Commune	Rendement du réseau de distribution d'eau potable (%) 2022	Indice linéaire de consommation ILC (m ³ /km/j) 2022	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable sur 120 pts - 2022
Thodore	72,63%	3,95	95
Tramolé	70,96%	6,84	80
Villeneuve de Marc	61,90%	5,79	95
Viriville	55,09%	6,52	105
Moyennes	69,5 %	7,08	96

Le rendement global 2022 est en légère baisse par rapport à 2021 (71,6 %). Il peut exister une légère fluctuation du rendement d'une année sur l'autre du fait de la période de relève qui ne s'accorde pas systématiquement à celle des volumes d'eaux prélevés au milieu (1^{er} janvier au 31 décembre).

Certains rendements sont très bas (< 50%). Les fuites et les casses détectées sur le réseau sont prises en charge par le service. Les pertes en réseau qui expliquent ces rendements sont dues à la vétusté des réseaux de certains secteurs. Ces communes devront être une priorité pour les prochains prévisionnels d'opération de renouvellement de réseau d'eau potable.

L'indice de perte en réseau

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour.

Il s'agit ici de connaître les performances du réseau pour limiter les prélèvements sur la ressource en eau. L'indice reflète bien la politique de maintenance et de renouvellement du réseau tout en luttant contre les volumes détournés et en améliorant la précision du comptage.

Le calcul est le suivant :

ILP = volume mis en distribution – volume consommé autorisé / longueur du réseau / 365 jours

**ILP moyen = 3,3 m³/km/jour
en 2022 contre 3,7 en 2021**

Cet indice est en baisse, ce qui signifie que les pertes en réseaux sont en diminution grâce notamment à la recherche de fuite et au renouvellement du linéaire fuyard.

L'indice linéaire des volumes non comptés

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour. Il s'agit de mieux connaître les volumes transitant dans le réseau de distribution afin de limiter les prélèvements sur la ressource en eau. La valeur et l'évolution de cet indice reflètent le redéploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

→ Le calcul de cet indice 2022 est donc le suivant :

= Volume mis en distribution – Volume comptabilisé = 3,8 contre 3,7 en 2021

Longueur du réseau × 365 jours

Cet indice est en baisse par rapport à l'année 2021. Ce qui signifie que la mesure des débits sur le réseau d'eau potable est mieux maîtrisée.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux

Cet indicateur mesure le «maintien de la valeur du patrimoine» de Bièvre Isère Communauté.

C'est le rapport (quotient) entre le linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les cinq dernières années par la longueur du réseau de desserte.

Les branchements ne sont pas pris en compte. Il n'y a pas de longueur minimale pour la prise en compte.

L'indice est calculé par rapport aux chiffres des 5 dernières années :

Année	Linéaire renouvelé
2018	1 215
2019	3 495
2020	1 620
2021	9 385
2022	2 870
Total	18 585

Le taux de renouvellement pour 2022 est de 0,29 % contre 0,27 % en 2021. Ce taux est en légère hausse mais reste insuffisant au vu de l'état du patrimoine réseau.

Renouvellement de canalisation réalisé en interne :

Communes	Rue/Lieu-dit	Linéaire en mètres
Porte des Bonnevaux (Commelle)	Chemin du Moulin	100
Saint Pierre de Bressieux	Impasse des Alisiers	120
Total		220

Renouvellement de canalisation dans le cadre de marchés de travaux :

Communes	Adresse	Linéaire en mètres
Saint Siméon de Bressieux	Route de Roybon	550
Saint Siméon de Bressieux	Grande Rue	550
La Côte Saint André	Avenue Maréchal Joffre	500
Commelle	Route du Village 2ème tranche	500
Champier	Le Contour	200
Beaufort	Chemin de la Prairie 2ème tranche	350
Total		2 650

Les fuites sur le réseau

Communes	Récurrance fuites par commune
Beaufort	1
Bossieu	1
Champier	1
Châtonnay	13
Gillonay	2
La Côte Saint André	2
La Frette	3
Le Mottier	2
Lieudieu	3
Marcilloles	1
Marnans	1
Meyrieu les Etangs	1
Ornacieux-Balbins	1
Roybon	2
Saint Clair sur Galaure	1
Saint Etienne de Saint Geoirs	4
Saint Geoirs	1
Saint Hilaire de la Côte	3
Saint Jean de Bournay	9
Saint Michel de Saint Geoirs	2
Saint Pierre de Bressieux	1
Saint Siméon de Bressieux	1
Sardieu	1
St Michel de St Geoirs	3
Villeneuve de Marc	2
Viriville	5
Total	67

Autres travaux sur le réseau et les ouvrages

La suppression des branchements en plomb

En 2022, 20 branchements en plomb ont été remplacés, contre 12 en 2021.

L'entretien des ouvrages de stockage et de captages réalisé en régie en 2022 :

- Réfections complètes (en Inox), de chambres de vannes des Réservoirs suivants :
La Fortenièrè à ROYBON
Le Bouillât à THODURE
Le Rivier à NANTOIN
Réservoir de Bocsozel à LE MOTTIER
Remplacement de toutes les vannes des 2 réservoirs de MARNANS (En régie).
- Clôtures des Captages (Piquets Galvanisés scellés au béton + Grillage 2 mètres),
Parcelles UV Montgontier à SAINT HILAIRE DE LA COTE
Parcelles Captages LA COMBE à SAINT GEOIRS
Parcelles CROIX REY à SAINT GEOIRS.

Casses sur le réseau

Les casses peuvent être provoquées par la vétusté des conduites, des pressions trop importantes en certains points du réseau, ou encore à ces deux problématiques combinées.

Communes	Récurrance casses par commune
Beaufort	1
Bossieu	6
Champier	1
Châtonnay	9
Commelle	3
Faramans	1
Gillonay	2
La Côte Saint André	1
La Frette	5
Marcollin	2
Marnans	2
Meyrieu les Etangs	1
Montfalcon	3
Nantoin	2
Ornacieux-Balbins	2
Pajay	6
Royas	2
Roybon	1
Saint Clair sur Galaure	6
Saint Hilaire de la Côte	13
Saint Jean de Bournay	17
Saint Siméon de Bressieux	1
Sillans	2
Villeneuve de Marc	1
Viriville	1
TOTAL	91

Nombre de casses par type de matériau	Matériau
73	Amiante ciment
4	Fonte
2	PEHD
12	PVC
91	Total

80% des casses se sont produites sur des conduites en amiante ciment

→ Les secteurs les plus problématiques font l'objet d'un programme de réhabilitation.

Prévision de travaux 2023

Commune	Localisation de l'opération	Intitulé de l'opération	Montant de l'opération en € HT
50 communes	50 communes	Schéma directeur	450 000 €
Saint Jean de Bournay	Avenue de la Libération	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	255 000 €
Saint Jean de Bournay	Pré du Bessey	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	40 000 €
Saint Jean de Bournay	Chemin de la Croix Monnet	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	80 000 €
Châtonnay	Route des Alpes et Rue Ste Colombe	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	499 000 €
Marcollin	Route de Viriville	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	875 000 €
Meyrieu les Etangs	Adduction vers réservoir d'Artas et chemin de l'Etang	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	755 000 €
Saint Jean de Bournay/Meyrieu les Etangs	Chemin du Brulet St Jean de Bournay/Meyrieu les Etangs	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	495 000 €
Viriville	Chemin de la Bourgeat	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	230 000 €
Villeneuve de Marc	Centre Bourg	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	180 000 €
Roybon	Rue de Gentin Roybon	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	99 000 €
Gillonay	Route du Dauphiné Gillonnay	Réhabilitation de la conduite d'eau potable	278 840 €
Beauvoir de Marc	Les Bielles	Renforcement du forage des Bielles	855 000 €
St Paul d'Izeaux	St Paul d'Izeaux	Sécurisation de l'alimentation en eau par Izeaux (CC Bièvre Est)	233 400 €

Les demandes d'urbanisme et les devis de raccordement

Demandes d'urbanisme et devis de branchement

COMMUNES	CU ⁽¹⁾	DP ⁽²⁾	PA ⁽³⁾	PC ⁽⁴⁾
Artas		2	3	40
Beaufort	2	5		3
Beauvoir de Marc		1		2
Bossieu		1		4
Bressieux				2
Brézins				9
Brion				1
Champier	1	3	2	2
Châtenay		6		8
Châtonnay		4		11
Culin	1	1		2
Faramans		4		3
Gillonay	2	1		3
La Côte Saint André	4	10	5	33
La Forteresse				1
La Frette	2		4	4
Le Mottier	1	14		10
Lentiol				1
Lieudieu	1			17
Longechenal		2	1	2
Marcilloles	2	5		8
Marcollin	1	2		4
Marnans				1
Meyrieu les Etangs				7
Montfalcon				1
Ornacieux-Balbins	1			6
Pajay	3	3		8
Penol		1		3
Plan				
Porte des Bonnevaux (Arzay)	3			3
Porte des Bonnevaux (Commelle)		14		6
Porte des Bonnevaux (Nantoin)		4		11
Porte des Bonnevaux (Semons)	1	7		3
Royas				2
Roybon	6	4		6
Saint Agnin sur Bion			1	20
Saint Clair sur Galaure				3
Saint Etienne de Saint Geoirs	1	3	1	21

COMMUNES	CU ⁽¹⁾	DP ⁽²⁾	PA ⁽³⁾	PC ⁽⁴⁾
Saint Geoirs	1			6
Saint Hilaire de la Côte			1	12
Saint Jean de Bournay	3			12
Saint Michel de Saint Geoirs		1		2
Saint Paul d'Izeaux		1		1
Saint Pierre de Bressieux		1		6
Saint Siméon de Bressieux	2	3	2	32
Sainte Anne sur Gervonde				3
Sardieu		1		8
Savas-Mépin			1	7
Sillans	2		1	17
Thodore				7
Tramolé				6
Villeneuve de Marc	2			8
Viriville	1	6		11
TOTAL	43	110	22	409

(1) Certificat d'urbanisme

(2) Déclaration Préalable

(3) Permis d'Aménager

(4) Permis de Construire

En 2022, le service a instruit **584** dossiers d'urbanisme contre **676** en 2021 et a réalisé **296** devis de branchement d'eau contre **339** en 2021

8. La qualité de l'eau distribuée et les systèmes de traitement

La surveillance de la qualité de l'eau

C'est l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui assure la surveillance de la qualité des eaux distribuées dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la Santé Publique (article R.1321 et suivants).

Le service réalise également en direct des analyses de la qualité de l'eau produite et distribuée en autocontrôle.

Les taux de conformité de l'eau distribuée

Ces données sont fournies par l'ARS ainsi que les pourcentages de conformité.

2021					
Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité
491	4	99,20%	689	266	61,40%

2022					
Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité
506	4	99,20%	674	217	67,80%

Le taux de conformité pour les paramètres physico-chimique est essentiellement impacté par une molécule recherchée depuis mars 2020 : Le Métolachlore-ESA.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a été saisie le 15 juillet 2019 par la Direction générale de la santé (DGS) pour caractériser la pertinence de recherche dans les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) des métabolites de pesticides suivants : Métolachlore OXA (CGA 51202), Métolachlore ESA (CGA 354743), Métolachlore NOA 413173 (SYN 547627).

Ces molécules ont donc été ajoutées au suivi sanitaire suite à cet avis avec un même seuil de non-conformité de 0,1 µg/L.

La **valeur réglementaire** de 0,1 µg/L n'étant pas basée sur une analyse toxicologique ni sur des études épidémiologiques, celle-ci **ne permet pas d'évaluer le risque pour la santé en cas de dépassement**. En cas de dépassements, des **valeurs sanitaires maximales ou V_{MAX}** sont construites et proposées dans le cadre des travaux d'expertises collectives **réalisées par l'Anses** au cas par cas, à la demande de la Direction générale de la santé. **La V_{MAX} pour ces molécules a été fixée à 510 µg/L.**

Le 30 septembre 2022, l'ANSES a remis un rapport à la Direction Générale de la Santé (cahier n° 2021-SA-0205), redéfinissant L'ESA-Métolachlore comme "non pertinent" pour les eaux de consommation humaine en raison de nouveaux éléments rapportés. Cette molécule reste assortie d'une valeur de vigilance fixée à 0,9 µg/L et continue donc de faire l'objet d'un suivi renforcé. Mais suite à ce déclassement, les unités dépassant les 0,1 µg/L ne présentent plus de non-conformité sur leurs analyses.

Le suivi des non-conformités

⇒ **Bactériologie** : le service des eaux dispose d'appareils de mesure capables de détecter les coliformes totaux et les *Escherichia coli*, ce qui permet de réagir en cas de problème. Cette synthèse tient compte des recontrôles internes du service :

Non-conformité bactériologique (E-Coli ou entérocoques fécaux ou coliformes)

Commune	Ressource	2021	2022	Evolution
Arzay-Semons	Seyes et Donis	1	1	0
Bossieu	Sources du Village	1	0	-1
Brion	Sources SESG	0	2	2
Champier	Vie de Nantoin	0	0	0
Commelle	Forage du Stade/Blâches	0	1	1
Gillonay	Pavassière et Colombette	1	1	0
La Côte Saint André	Biel et Poulardièrre (Service Est)	1	0	-1
La Côte Saint André	Bas service Alouettes	2	0	-2
La Frette	Fouinière	3	0	-3
Marcilloles	Poipes, sources	0	1	1
Marcollin	Forage des Groubes	3	2	-1
Plan	Fontanil	0	1	1
Roybon	Verrerie	2	0	-2
Saint Etienne de Saint Geoirs	Les Biesses	0	1	1
Saint Hilaire de la Côte	Source Fond Sala	1	2	1
Saint Michel de Saint Geoirs	Chessières , Arêtes	0	1	1
Saint Pierre de Bressieux	Grande Fontaines des Villards	1	0	-1
Sillans	Source les Davids	1	0	-1
Thodore	Sources	0	1	1
Total		17	14	-3

⇒ **L'atrazine** est un pesticide interdit depuis 2003. Une de ses molécules de dégradation, l'atrazine déséthyl déisopropyl, était retrouvée sur différentes ressources. **Le seuil de potabilité en 2021 n'a pas été dépassé sur le réseau de distribution.**

Commune	Ressource	2021	2022
Champier	Vie de Nantoin	0	0
Ornacieux-Balbins	Seyez et Donis	0	1
La Frette	Les Biesses	1	1
St-Etienne de St-Geoirs			
Sillans			

Les forages de Vie de Nantoin au Mottier et de Saint Etienne de Saint Geoirs sont 2 des 8 captages du territoire faisant l'objet de mesures de protection spécifique à travers une démarche « captage prioritaire ».

⇒ **La molécule de Métolachlore-ESA**, (molécule de dégradation du Métolachlore (interdite) ou du S-Métolachlore (autorisée) est suivie depuis 2017 sur les eaux brutes par l'Agence de l'Eau pour certaines ressources dont l'ensemble des captages prioritaires de Bièvre Isère.

Le S-Métolachlore est un herbicide largement utilisé dans différentes cultures, notamment celles du maïs, du tournesol, du sorgho, du soja et autres cultures de printemps. Le principal distributeur de cet herbicide préconise de ne pas utiliser ce produit dans les aires d'alimentation de captages et dans les zones écologiques sensibles.

Des dépassements de la norme eau potable (<0,1 µg/L), allant de 0,101 µg/L à 1,152 µg/L pour le paramètre M-ESA, ont été relevés en plusieurs points du réseau de distribution d'eau potable de Bièvre Isère Communauté et 3 valeurs ont dépassé le seuil de vigilance de 0,9 µg/L :

Nom du réseau	TOTAL 2021	Min (µg/L)	Max (µg/L)	TOTAL 2022	Min (µg/L)	Max (µg/L)
ARTAS CARLOZ	3	0,106	0,155	2	0,101	0,109
ARZAY-SEMONS	5	0,485	1,169	7	0,525	0,801
BEAUFORT RESEAU	9	0,220	0,372	9	0,146	0,348
BEAUFORT RESERVOIR	2	0,285	0,311	2	0,266	0,271
BOSSIEU BS	1	0,502	0,502	2	0,433	0,586
BOSSIEU HS				2	0,647	0,657
BREZINS RESEAU				1	0,444	0,444
CHAMPIER JAVEL POMPAGE	3	0,418	0,805	2	0,581	0,812
CHAMPIER RESEAU PRINCIPAL NANTOIN	8	0,618	0,804	9	0,610	0,789
CHATENAY BOURG BAS SERVICE	8	0,287	0,398	12	0,235	0,481
CHATENAY MONTJOYEUX HAUT SERVICE	9	0,295	0,417	11	0,260	0,580
CHATENAY UV DU RONDET	1	0,334	0,334	1	0,456	0,456
CULIN PONT ECLOSE				1	0,528	0,528
GILLONNAY BAS SERVICE	12	0,135	0,330	12	0,111	0,416
GILLONNAY COLOMBETTE	1	0,818	0,818	1	0,442	0,442
GILLONNAY HAUT SERVICE	12	0,402	0,860	12	0,497	0,844
GILLONNAY MOYEN SERVICE	12	0,113	0,269	11	0,195	0,282
GILLONNAY UV GOULET	1	0,296	0,296	1	0,260	0,260
GILLONNAY UV PAVASSIERE	1	0,239	0,239	1	0,225	0,225
LA COTE SAINT ANDRE ALOUETTES POMPAGE	10	0,235	0,480	8	0,256	0,535
LA COTE SAINT ANDRE BAS SERVICE	10	0,223	0,707	12	0,251	0,657
LA COTE SAINT ANDRE CHATAIGNIERS	1	0,172	0,172	1	0,227	0,227
LA COTE SAINT ANDRE POULARDIERE	1	0,920	0,920	0		

Nom du réseau	TOTAL 2021	Min (µg/L)	Max (µg/L)	TOTAL 2022	Min (µg/L)	Max (µg/L)
LA COTE SAINT ANDRE RESERVOIR CHÂTEAU	1	0,612	0,612	2	0,551	1,152
LA COTE SAINT ANDRE SERVICE EST	12	0,204	0,747	12	0,180	0,922
LA COTE SAINT ANDRE SERVICE OUEST	11	0,464	0,832	12	0,443	0,909
LA COTE SAINT ANDRE ZI LE RIVAL	2	0,307	0,468	2	0,303	0,410
LE MOTTIER BOCZOZEL PRODUCTION	2	0,518	0,608	2	0,528	0,605
LE MOTTIER OUEST	10	0,265	0,705	9	0,130	0,791
LONGECHENAL COMBE BUCLAS PROD	1	0,271	0,271	0		
MARCILLOLES LES POIPES PROD	1	0,750	0,750	1	0,808	0,808
MARCILLOLES RESEAU LES POIPES	3	0,125	0,543	6	0,136	0,734
ORNACIEUX BALBINS - BALBINS-ORNACIEUX-PENOL	4	0,515	0,733	8	0,443	0,731
ORNACIEUX RESERVOIR LA CHAPELLE	1	0,798	0,798	1	0,584	0,584
PENOL BOURG				1	0,548	0,548
PONT ECLOSE (CHAMPIER EFFEUILERS...)	0			2	0,337	0,460
ROYAS CARLOZ	0			1	0,145	0,145
SAINTE ANNE SUR BION - CARLOZ	1	0,140	0,140	2	0,123	0,126
SAINTE ANNE DE SAINT GEOIRS LA PLAINE	3	0,566	0,625	4	0,572	0,710
SAINTE ANNE DE SAINT GEOIRS LES BIESSES PRODUCTION	4	0,477	0,735	5	0,142	0,656
SAINTE ANNE BOURG UV	9	0,180	0,389	11	0,147	0,369
SAINTE ANNE DE LA COTE BAS SERVICE	12	0,162	0,232	12	0,159	0,486
SAINTE ANNE DE LA COTE CHAMP SOUFFREY PRODUCTION	2	0,236	0,256	0		
SAINTE ANNE DE LA COTE MONTGONTIER	1	0,180	0,180	1	0,290	0,290
SAINTE ANNE DE BOURNAY CARLOZ PRODUCTION	5	0,110	0,135	5	0,102	0,167
SAINTE ANNE DE BOURNAY CHARBONNIERE	7	0,170	0,268	9	0,143	0,265
SAINTE ANNE DE BOURNAY MONTJOUX PRODUCTION	3	0,194	0,239	2	0,170	0,232
SAINTE ANNE DE BRESSIEUX BOURG	5	0,210	0,473	0		
SAINTE ANNE SUR GERVAISON CARLOZ	1	0,146	0,146	1	0,120	0,120
SAINTE ANNE SUR GERVAISON PONT ECLOSE				1	0,401	0,401
SARDIEUX RESEAU	10	0,366	0,579	11	0,341	0,729
SARDIEUX UV	2	0,191	0,269	0		
SILLANS UV LE MAS (ADD. SOURCES)	0			1	0,226	0,226
SILLANS RESEAU	5	0,119	0,317	5	0,139	0,615
THODURE BOURG	10	0,225	0,746	13	0,133	0,716
THODURE HAUT SERVICE	9	0,426	0,757	11	0,538	0,670
THODURE RIBEAUD PRODUCTION	1	0,671	0,671	1	0,636	0,636
TRAMOLE	0			1	0,711	0,711
VIRIVILLE POULET	0			1	0,120	0,120

⇒ Les **non-conformités chimiques** suivantes représentent des dépassements de la norme des paramètres Plomb, Cuivre, et Turbidité :

Commune	Non-conformité physico-chimiques	
	2021	2022
Pajay		1
Plan	0	0
Roybon	1	1
Roybon	6	2
Saint Jean de Bournay	1	0
Saint Hilaire de la Côte	1	0
Saint Michel de Saint Geoirs	1	0
Saint Pierre de Bressieux	1	0
Sillans	1	0
Thodore	1	0
Viriville	1	0

Problématique Conductivité
Problématique Plomb
Problématique Nickel
Problématique Turbidité*
Problématique Cuivre

* La turbidité représente la teneur de matières en suspension dans l'eau. Elle doit rester limitée afin de ne pas affecter le goût et l'aspect de l'eau au robinet. Une turbidité trop élevée limite aussi fortement le traitement de désinfection par lampes UV.

Les systèmes de traitement

L'eau brute des ressources de Bièvre Isère Communauté nécessite un traitement de désinfection par chloration ou ultraviolets (UV).

- **110 lampes UV sur 36 stations UV** permettent un traitement efficace de l'eau brute issue notamment des sources (plus sensibles aux pollutions bactériologiques).

Communes	Emplacement de l'équipement	Nombre de lampes UV
Bossieu	Réservoir de Bossieu chemin de la Vie Galet	1
Brézins	Local UV chemin du Martinet	4
Châtenay	Réservoir Mont Joyeux	3
Châtenay	Réservoir Mont Roland	3
Faramans	Local UV chemin Combe Ronjoz	3
Gillonay	Local UV rue de l'Eglise	6
Gillonay	Local UV Allée de Pavassière	1
La Côte St-André	Station Poulardièrre, Route de Chemin	4
La Côte St-André	Station du Château	4
La Forteresse	Station de pompage Villefranche	2
La Frette	Réservoir de la Frette, route Nationale	4
La Frette	Réservoir La Montagne	1 - Installée en 2021
Le Mottier	Réservoir de Bocsozel	4
Longechenal	Réservoir (chemin de la Madone)	4
Marcilloles	Forage des Poipes	4
Ornacieux-Balbins	Réservoir de la Chapelle	4
Pajay	Local UV chemin du Bois	3
Plan	Station de pompage du Fontanil	2
Porte des Bonnevaux (Arzay)	Station de pompage Ornacieux	2
Porte des Bonnevaux (Commelle)	Réservoir : village (local service)	6
Saint-Etienne de St-Geoirs	Station de traitement à Brion	4
Saint-Etienne de St-Geoirs	Forage Madelan	1
Saint Geoirs	Mallivier	2 - Installées en 2021
Saint-Hilaire de la Côte	Station de reprise Charrelière	8
Saint-Hilaire de la Côte	Local UV Montée de Tamuzière	6
Saint-Michel de St-Geoirs	Surpresseur Chantabot	1
Saint-Michel de St-Geoirs	Station de pompage Chessières	1
Saint-Paul d'Izeaux	Réservoir du Geai	1
Saint-Pierre de Bressieux	Réservoir de la Combe	5

Communes	Emplacement de l'équipement	Nombre de lampes UV
Saint-Pierre de Bressieux	Réservoir de Rossière	2
Saint-Siméon de Bressieux	Local UV Route de Roybon	3
Sardieu	Réservoir du Bessay	1
Sillans	Réservoir du Mas	5
Thodure	Réservoir du Bourg	2
Thodure	Réservoir du Ribeau	2
Thodure	Surpresseur Clos Vacher	1

- **Les postes de chloration** permettent un traitement de désinfection efficace de l'eau. Ils présentent l'avantage d'assurer un traitement tout au long du réseau mais peuvent être à l'origine de désagréments olfactifs. Le plan Vigipirate préconise un taux de 0,30 mg/l de chlore en tête de réservoir et un minimum de 0,1 mg/L en tout point du réseau. Ces taux sont régulièrement vérifiés par le service.

24 sites sont équipés en désinfection par chlore, gazeux ou liquide :

Communes	Emplacement de l'équipement	Type de chloration
Beaufort	Forage de Beaufort	Liquide
La Côte St-André	Station du Château	Liquide
La Côte St-André	Station des Chataignières	Liquide
Le Mottier	Station de pompage de la Vie de Nantoin	Liquide
Le Mottier	Station de pompage de la Vie de Nantoin	Gazeux
Porte des Bonnevaux (Commelle)	Forage du Stade	Liquide
Roybon	Local de traitement Impasse de la Verrerie	Liquide
Roybon	Forage du Peyrinard	Gazeux
Roybon	Station de la Fortonnière	Liquide
St-Etienne de St-Geoirs	Local UV Route de Brion	Liquide
St-Hilaire de la Côte	Source Montgontier	Liquide
St-Hilaire de la Côte	Forage Champ Souffrey	Liquide
St-Jean de Bournay	Station de pompage Jardin de Ville	Gazeux
St-Jean de Bournay	Station de Pompage Carloz	Gazeux
St-Jean de Bournay	Réservoir du Gonnet	Gazeux
St-Michel de St-Geoirs	Surpresseur Chantabot	Liquide
St-Michel de St-Geoirs	Réservoir de Chessières	Liquide
St-Pierre de Bressieux	Réservoir Rossière	Liquide
St-Pierre de Bressieux	Réservoir Combe de Vaux	Liquide
St-Siméon de Bressieux	Station des Vaux	Liquide
Thodure	Réservoir du Bouillat	Gazeux
Villeneuve de Marc	Réservoir de Villeneuve	Gazeux
Viriville	Station de Pompage du Poulet	Gazeux
Viriville	Station de pompage de la Robinière	Gazeux

9. Volet financier

Les modalités de tarification

Le service eau potable de Bièvre Isère Communauté est assujéti à la TVA.

Le type de tarification

Le tarif appliqué par la collectivité est un tarif binôme (terme fixe et terme proportionnel).
 Le terme fixe couvre la rémunération des charges fixes du service et la location du compteur.
 Ce terme fixe est appelé «abonnement» (la location du compteur ne varie pas selon le diamètre du compteur).

Les modalités de tarification

Les différentes catégories d'abonnés sont les suivantes :

Les usagers domestiques	Uniformité du tarif
Les industriels	Dégressivité du tarif
Le service public	Uniformité du tarif

Les catégories de tarifs

Tarif 2022		
	Abonnement en € HT	Prix au m ³ en € HT
Domestiques	prix de base	prix de base
Industriels	abonnement pour compteur gros diamètre	- de 0 à 1 000 : prix de base - de 1 000 à 5 000 : - 10 % du prix de base - 5 000 et + : - 75 % du prix de base
Service public	prix de base	prix de base

Pour la vente d'eau en gros, le tarif «domestiques» est appliqué.

Les modalités d'évolution et de révision

Le tarif est révisé chaque année et applicable au 1^{er} janvier de l'année qui suit.

Les tarifs 2023 ont été fixés par délibération du 12 décembre 2022 déposée en sous-préfecture de Vienne le 14 décembre 2022 et ils sont applicables au 1^{er} janvier 2023.

Les frais d'accès et autres prestations

La collectivité a également fixé les tarifs suivants par délibération du 12 décembre 2022 déposée en sous-préfecture de Vienne le 14 décembre 2022 :

	2022	2023
Frais d'accès techniques et administratifs	33,00 € HT	35,00 € HT
Remplacement d'un compteur endommagé par manque de précaution de la part de l'abonné	83,60 € HT	88,62 € HT
Pénalités pour manipulation frauduleuse des compteurs	1 045 € Net	1 500 € Net

Les travaux de branchement d'eau potable sont facturés sur la base des prix figurant dans le bordereau des prix unitaires adopté le 11 juillet 2022.

La facture d'eau

Les éléments relatifs au prix du m³ d'eau

Les composantes du prix de l'eau sont les suivantes au 1^{er} janvier 2023 :


- abonnement annuel
- prix au mètre cube consommé
- redevances (agence de l'eau)
- TVA pour chacune des composantes assujetties à 5,5 %.

La facture d'eau

Il s'agit du prix du service de l'eau TTC pour un volume de 120 m³ (référence Insee actuelle) au 1^{er} janvier 2021 et au 1^{er} janvier 2022. Différentes tarifications sont appliquées du fait des nombreux services avant les fusions de territoire. Une harmonisation pour 2028 est prévue afin d'atteindre un tarif unique pour l'ensemble des 50 communes de Bièvre Isère. En attendant ce lissage, les différents tarifs qui s'appliquent sont présentés en pages suivantes.

Rapport eau potable 2021

Envoyé en préfecture le 28/09/2023
 Reçu en préfecture le 28/09/2023
 Publié le 28/09/2023




ID : 036-200059392-20230925-184 2023 DEL-DE

	2022					2023				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
<i>Bossieu, Brézins, Champier, Faramans, Gillonnay, La Côte Saint André, La Frette, Le Mottier, Longecheval, Ormacieux-Balbins, Pajay, Penol, Porte des Bonnevaux, Saint Hilaire de la Côte, Saint Siméon de Bressieux, Sardieu.</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	49,26	49,26	2,71	51,97	1	52,22	52,22	2,87	55,09
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,94	112,80	6,20	119,00	120	1,00	120,00	6,60	126,60
TOTAL					170,97					181,69
Prix en € TTC pour 120 m³					1,42					1,51
<i>Bressieux</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	46,25	46,25	2,54	48,79	1	49,03	49,03	2,70	51,73
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,90	108,00	5,94	113,94	120	0,95	114,00	6,27	120,27
TOTAL					162,73					172,00
Prix en € TTC pour 120 m³					1,36					1,43
<i>Brion</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	75,37	75,37	4,15	79,52	1	75,37	75,37	4,15	79,52
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,82	98,40	5,41	103,81	120	0,87	104,40	5,74	110,14
TOTAL					183,33					189,66
Prix en € TTC pour 120 m³					1,53					1,58
<i>La Forteresse</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	61,74	61,74	3,40	65,14	1	63,60	63,60	3,50	67,10
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,83	99,60	5,48	105,08	120	0,88	105,60	5,81	111,41
TOTAL					170,21					178,51
Prix en € TTC pour 120 m³					1,42					1,49

Rapport eau potable 2022

Envoyé en préfecture le 28/09/2023
 Reçu en préfecture le 28/09/2023
 Publié le 28/09/2023



ID : 038-200059392-20230925-184_2023_DEL-DE

Plan	2022					2023					
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	
Abonnement annuel en € HT	1	58,60	58,60	3,22	61,82	1	62,12	62,12	3,42	65,54	
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,89	106,80	5,87	112,67	120	0,94	112,80	6,20	119,00	
TOTAL					174,50					184,54	
Prix en € TTC pour 120 m³			1,45					1,54			
St-Etienne de St-Geoirs	2022					2023					
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	
Abonnement annuel en € HT	1	42,52	42,52	2,34	44,86	1	45,07	45,07	2,48	47,55	
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,8	96,00	5,28	101,28	120	0,85	102,00	5,61	107,61	
TOTAL					146,14					155,16	
Prix en € TTC pour 120 m³			1,22					1,29			
St-Geoirs	2022					2023					
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	
Abonnement annuel en € HT	1	48,15	48,15	2,65	50,80	1	51,04	51,04	2,81	53,85	
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,94	112,80	6,20	119,00	120	1,00	120,00	6,60	126,60	
TOTAL					169,80					180,45	
Prix en € TTC pour 120 m³			1,42					1,50			
St-Michel de St-Geoirs	2022					2023					
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	
Abonnement annuel en € HT	1	56,46	56,46	3,11	59,57	1	59,85	59,85	3,29	63,14	
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,92	110,40	6,07	116,47	120	0,98	117,60	6,47	124,07	
TOTAL					176,04					187,21	
Prix en € TTC pour 120 m³			1,47					1,56			

Rapport eau potable 2022


Envoyé en préfecture le 28/09/2023
 Reçu en préfecture le 28/09/2023
 Publié le 28/09/2023
 ID : 036-200059392-20230925-184_2023 DEL-DE



	2022					2023				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
<i>St-Paul d'Izeaux</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	63,96	63,96	3,52	67,48	1	63,96	63,96	3,52	67,48
Prix au m ³ pour 120 m ³	120	0,71	85,20	4,69	89,89	120	0,75	90,00	4,95	94,95
TOTAL					157,36					162,43
Prix en € TTC pour 120 m ³			1,31					1,35		
<i>St-Pierre de Bressieux</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	51,10	51,10	2,81	53,91	1	54,17	54,17	2,98	57,15
Prix au m ³ pour 120 m ³	120	0,85	102,00	5,61	107,61	120	0,90	108,00	5,94	113,94
TOTAL					161,52					171,09
Prix en € TTC pour 120 m ³			1,35					1,43		
<i>Sillans</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	40,56	40,56	2,23	42,79	1	42,99	42,99	2,36	45,35
Prix au m ³ pour 120 m ³	120	0,99	118,80	6,53	125,33	120	1,05	126,00	6,93	132,93
TOTAL					168,12					178,28
Prix en € TTC pour 120 m ³			1,40					1,49		
<i>Beaufort, Châtenay, Lentiol, Marcolloles, Marcollin, Marnans, Montfalcon, Roybon, Saint Clair sur Galaure, Thodure, Virville</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	51,75	51,75	2,59	54,34	1	54,86	54,86	2,74	57,60
Prix au m ³ pour 120 m ³	120	0,85	102,00	5,10	107,10	120	0,90	108,00	5,40	113,40
TOTAL					161,44					171,00
Prix en € TTC pour 120 m ³			1,35					1,43		

Rapport eau potable 2022

Envoyé en préfecture le 28/09/2023
 Reçu en préfecture le 28/09/2023
 Publié le 28/09/2023



ID : 036-200059392-20230925-184 2023 DEL-DE

	2022					2023				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
<i>Saint Jean de Boumay (centre ville)</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	36,06	36,06	1,80	37,86	1	38,22	38,22	1,91	40,13
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,97	116,40	5,82	122,22	120	1,03	123,60	6,18	129,78
TOTAL					122,22					129,78
Prix en € TTC pour 120 m³			1,02					1,08		
<i>Beauvoir de Marc Savas Mèpin Villeneuve de Marc</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	70,68	70,68	3,89	74,57	1	70,68	70,68	3,89	74,57
de 0 à 45 m³		1,2320								
de 46 à 180 m³	120	0,7710	92,52	5,09	97,61	120	1,17	140,40	7,72	148,12
de 181 à 450 m³		0,9113								
plus de 450 m³		1,1560								
TOTAL pour 120 m³					172,18					222,69
Prix en € TTC pour 120 m³			1,43					1,86		
<i>Culin et Tramolé</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	50,31	50,31	2,77	53,08	1	53,33	53,33	2,93	56,26
Prix au m³ pour 120 m³	120	0,98	117,60	6,47	124,07	120	1,04	124,80	6,86	131,66
TOTAL					177,15					187,93
Prix en € TTC pour 120 m³			1,48					1,57		

Rapport eau potable 2022

Envoyé en préfecture le 28/09/2023
 Reçu en préfecture le 28/09/2023
 Publié le 28/09/2023



ID : 038-200059392-20230925-184 2023 DEL-DE

	2022					2023				
	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	TVA 5,5 %	Montant TTC
<i>Artas, Chatonnay, Lieudieu, Meyrieu les Etangs, Saint Agnin sur Bion, Saint Jean de Bourmay (hors centre ville), Saint Anne Sur Gervonde</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	55,31		3,04	58,35	1	58,63		3,22	61,85
Prix au m³ pour 120 m³	120	1,31	157,20	8,65	165,85	120	1,31	157,20	8,65	165,85
TOTAL					224,20					227,70
Prix en € TTC pour 120 m³			1,87					1,90		
<i>Royas</i>										
Abonnement annuel en € HT	1	40,81		2,24	43,05	1	43,26		2,38	45,64
Prix au m³ pour 120 m³	120	1,18	141,60	7,79	149,39	120	1,25	150,00	8,25	158,25
TOTAL					192,44					203,89
Prix en € TTC pour 120 m³			1,60					1,70		

Prix moyen du m³ sur une consommation de 120 m³ pondéré sur l'ensemble des communes (hors redevance Agence de l'Eau) :

1,56 € TTC

Les redevances prélèvement et pollution sont les même que précédemment, soit 0,09 € HT/m³ et 0,28 € HT/m³. Ces redevances sont entièrement reversées à l'Agence de l'eau.

Au regard des fusions successives de territoire depuis 2014, **un tarif cible a été défini à l'horizon 2028** afin de respecter le principe d'égalité de l'utilisateur devant le service public.

Bièvre Isère Communauté a donc déterminé le tarif cible à atteindre, en lien avec les investissements à réaliser. Ce tarif moyen comprend une part fixe de 63,60 € HT et une part variable de 1,24 € HT, soit un prix moyen de 1,77 € HT / m³.

Rapport eau potable 2022

Envoyé en préfecture le 28/09/2023
 Reçu en préfecture le 28/09/2023
 Publié le 28/09/2023
 ID : 038-200059392-20230925-184_2023_DEL-DE



Redevances autres que domestiques

	Montant 2022 en € HT	Montant 2023 en € HT
Redevance pour les industriels de : Bossieu, Brézins, Champier, Faramans, Gillonnay, La Côte St-André, La Frette, Le Mottier, Longecheval, Ornacieux-Balbins, Pajay, Penol, Porte des Bonnevaux, St-Hilaire de la Côte, St-Siméon de Bressieux, Sardieu/part fixe	141	
Prix au m³		
de 0 à 1000 m ³	0,73	0,77
de 1000 à 5000 m ³	0,66	0,70
5000 m ³ et plus	0,18	0,19
	Montant 2022 en € HT	Montant 2023 en € HT
Redevance pour les collectivités		
Résidence autonomie des 4 vallées à Châtonnay	1,05	1,11
Vente d'eau aux communes Ex Région St-Jeannaise	0,36	0,38
Vente d'eau du syndicat des eaux de la Région de St-Jean de Bournay aux communes voisines hors territoire de Bièvre Isère Communauté	1,16	1,23
	Montant 2022 en € HT	Montant 2023 en € HT
Redevance pour les industriels (Culin & Tramolé)	0,77	0,82
	Montant 2022 en € HT	Montant 2023 en € HT
Redevance pour les exploitants agricoles (Culin & Tramolé)		
de 0 à 200 m ³	0,99	1,05
Au-delà de 200 m ³	0,77	0,82

Les recettes du service

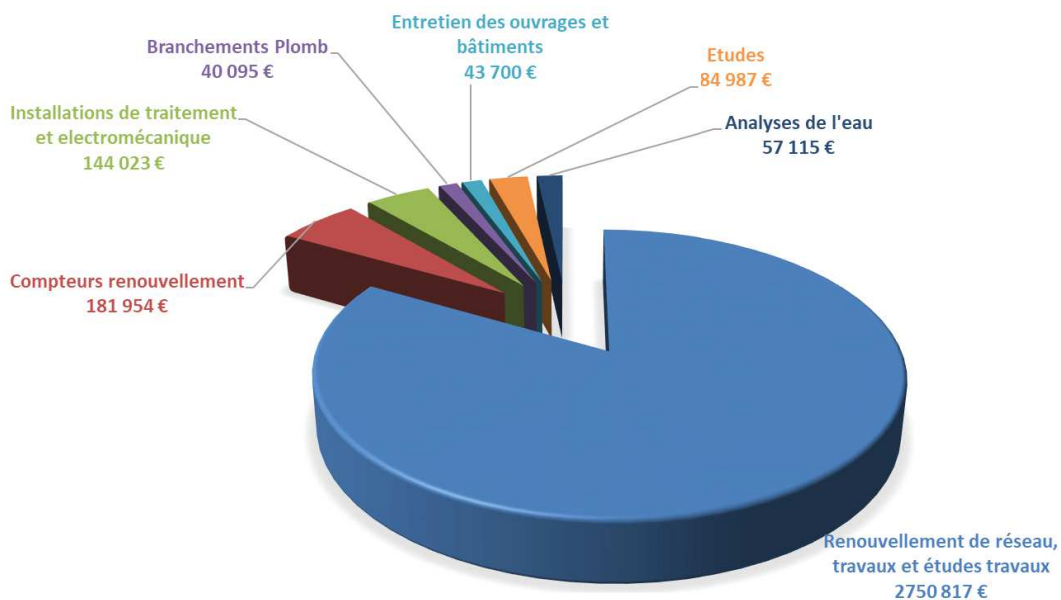
Les recettes du service se répartissent de la manière suivante :

	Compte administratif 2021 en HT	Compte administratif 2022 en HT	Evolution 2021/2022
Vente d'eau aux abonnés	4 318 320 €	4 211 873 €	- 2%
Travaux de branchements	420 766 €	426 627 €	+ 1%
Frais d'ouverture de branchement	109 510 €	80 415 €	- 27%
Remboursement EBER pour la gestion du forage du Ronjay	30 608 €	38 775 €	+ 27%
Loyer pour relais Orange sur réservoir d'eau potable à la Côte saint André	3 391 €	3 422 €	+ 1%
TOTAL	4 882 594,87 €	4 761 110,96 €	- 2%

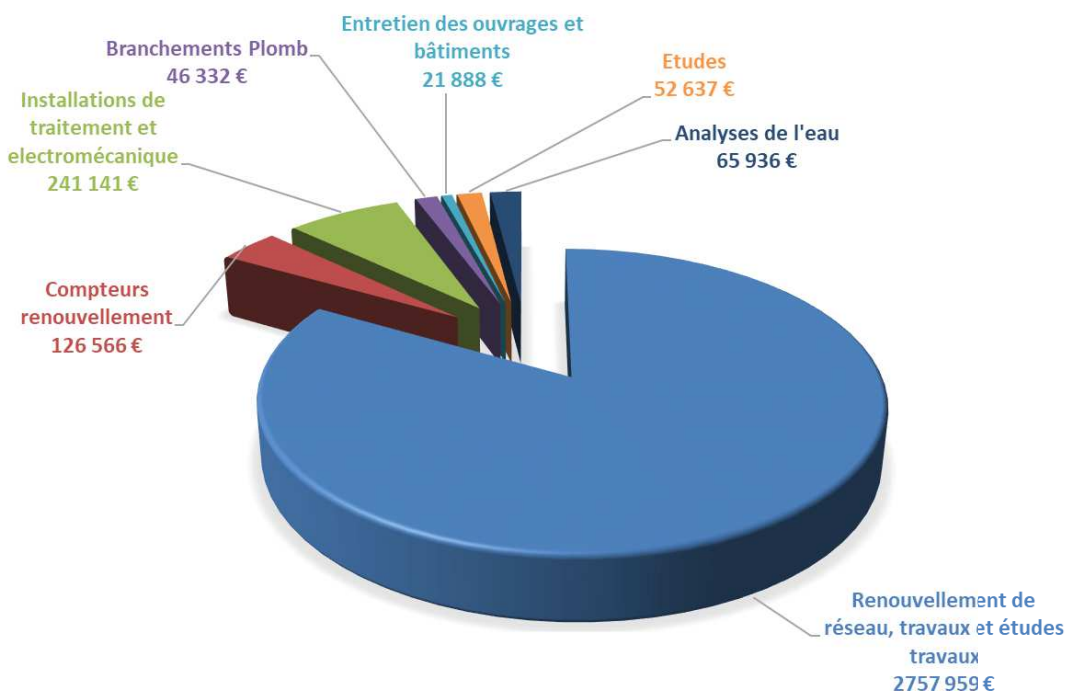
La répartition des dépenses en investissement

Une part importante des dépenses en investissement est dédiée au renouvellement de réseau et du parc de compteurs d'eau et à l'amélioration des systèmes de traitement.

REPARTITION DES DEPENSES 2022 RÉALISÉES EN € HT



REPARTITION DES DEPENSES 2021 RÉALISÉES EN € HT



Les actions de solidarité et coopération décentralisée

Abandon de créances et fonds de solidarité

Il s'agit de préciser les montants des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité, en application de l'article L.115-3 du Code de l'action sociale et des familles (fonds «solidarité eau»).

Par exemple, dans le cadre du fonds «solidarité logement» (FSL), mis en place par le Département pour aider les personnes en difficulté à prendre en charge leurs dépenses relatives au logement, en 2022, le service de l'eau a reçu 26 demandes.

Les abandons de créances d'eau en 2022 au titre des exercices antérieurs s'élèvent à 9 694,38 € (admission en non-valeur et créances éteintes).

Le coût par m³ de solidarité s'élève à :

$$\frac{\text{Montants abandon de créances + FSL}}{\text{Volumes consommés}} = \frac{9\,694,38\ \text{€} \quad (29\,354,99\ \text{€ en 2021})}{2\,799\,523\ \text{m}^3 \quad (3\,103\,838\ \text{m}^3 \text{ en 2021})}$$

0,0035 € / m³ en 2022
 Contre 0,0095 € / m³ en 2021

La coopération décentralisée

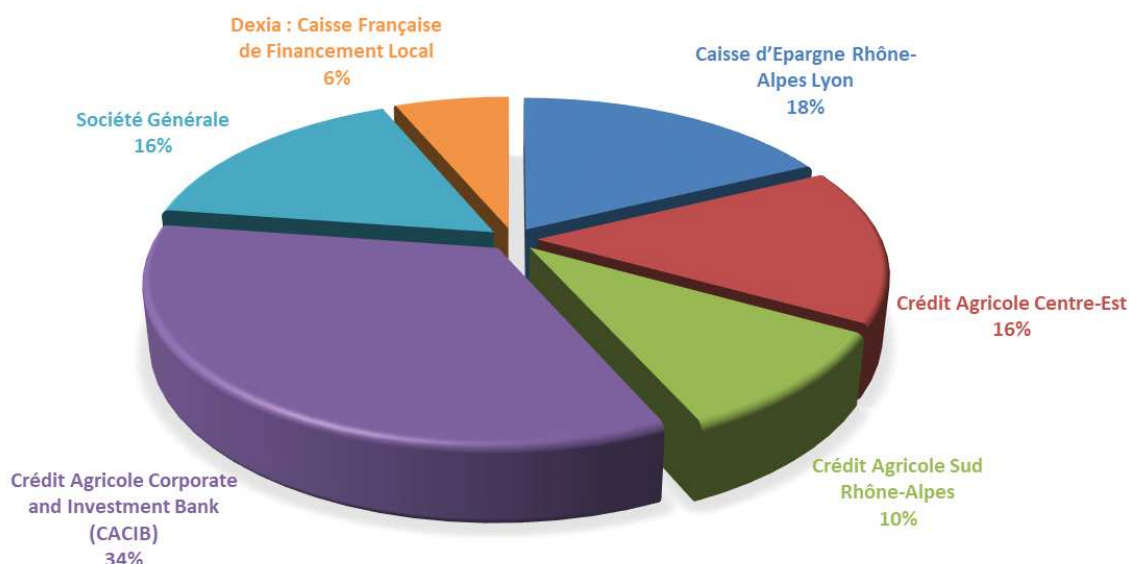
Bièvre Isère Communauté n'a pas mis en place d'action de coopération internationale.

La dette au 31/12/2022

Dette en capital

	Montant 2021 en €	Montant 2022 en €
Caisse d'Epargne Rhône-Alpes Lyon	1 582 088,26 €	1 454 233,07 €
Crédit Agricole Centre-Est	1 370 091,52 €	1 261 580,42 €
Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes	932 310,44 €	832 418,61 €
Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB)	2 892 517,00 €	2 786 453,00 €
Société Générale	1 422 156,25 €	1 338 500,00 €
Dexia : Caisse Française de Financement Local	571 599,73 €	518 702,38 €
TOTAL	8 770 763,20 €	8 191 887,48 €

RÉPARTITION DE LA DETTE AU 31/12/2022



Les annuités

EAU		
	2021	2022
Remboursement en capital	573 875,73 €	578 875,71 €
Intérêts	274 967,92 €	266 514,72 €
TOTAL	848 843,65 €	845 390,43 €

10. ANNEXES

⇒ **Délibération fixant les tarifs au 1^{er} janvier 2023**

⇒ **Facture type pour une consommation de 120 m³**



SAINT ETIENNE DE ST GEOIRS

EXTRAIT N°258-2022 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le **12 décembre 2022** suivant la convocation adressée le **06 décembre 2022**, les conseillers communautaires de Bièvre Isère Communauté se sont réunis en séance publique à l'Hôtel communautaire, sous la présidence de M. Joël GULLON.

73 conseillers en exercice :
 54 présents
 13 pouvoirs
 6 absents/excusés

Le Conseil réuni au nombre prescrit par l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne Evelyne COLLET comme secrétaire de séance.

Codification ACTES : 7.2.5.

Environnement : Eau potable : Redevances Eau potable 2023.

EXPOSE

Depuis la première fusion intervenue le 1^{er} janvier 2014 entre la Communauté de Communes du pays de Bièvre-Liers et la Communauté de Communes de Bièvre Chambaran, les compétences eau et assainissement collectif ont été élargies progressivement, d'abord aux 10 communes de l'ex Communauté de communes de Bièvre Toutes Aures au 1^{er} janvier 2015 puis aux 11 communes de l'ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Galaure au 1^{er} janvier 2016 et enfin aux 13 communes de l'ex Communauté de communes de la Région St-Jeannaise au 1^{er} janvier 2018. Ces transferts de compétences successifs ont mis en évidence une disparité tarifaire puisque chaque collectivité compétente avant le transfert disposait d'un tarif spécifique.

Au regard de la réglementation en vigueur à ce sujet et de la nécessité de respecter le principe d'égalité de l'usager devant le service public, Bièvre Isère Communauté avait réalisé une simulation tarifaire pour déterminer le tarif cible à atteindre, en lien avec les investissements à réaliser pour la période 2019 à 2022.

Ce tarif cible s'élevait à 1,38 € HT/m³ à l'horizon 2026 et un lissage était engagé depuis 2019.

Cependant, au regard des éléments de rétrospective budgétaire, ainsi que de l'augmentation importante des coûts de l'énergie, de l'inflation en général et des investissements à réaliser pour réhabiliter et mailler nos réseaux d'eau potable sur le territoire, un nouveau tarif cible a été calculé. Ce nouveau tarif permettra notamment de réaliser les travaux de réhabilitation de conduites prévus dans le contrat cadre signé avec l'Agence de l'Eau et le Département de l'Isère pour la période 2023/2024 ainsi que les travaux financés par l'Agence de l'Eau dans le cadre du plan rebond. Par ailleurs, pour la période 2025 à 2028, une enveloppe de 2 M € HT pourra être dédiée annuellement aux investissements (une priorisation des travaux pourra s'établir sur la base du schéma directeur d'eau potable qui devrait être finalisé en 2023).

Pour l'eau potable, ce nouveau tarif cible s'élèvera à 1,77 € HT/m³ à l'horizon 2028 et se décomposera de la manière suivante :

	Eau montant en € HT
Part fixe	63,60
Part variable par m3	1,24
Prix pour 120 m ³	1,77

Il est ainsi proposé d'engager un nouveau lissage tarifaire pour la période 2023-2028 en proposant, dans un contexte financier difficile, une évolution de 6% supplémentaires au lissage adopté en 2019.

En conséquence, voici les montants de redevance 2023 proposés par la Bièvre Isère Communauté :

Redevance domestique

Communes	Montants 2022 en € HT		Montants proposés pour 2023 en € HT	
	Part fixe par an	Part variable par m ³	Part fixe par an	Part variable par m ³
Bossieu, Brézins, Champier, Faramans, Gillonnay, La Côte St-André, La Frette, Le Mottier, Longechenal, Ornacieux-Balbins, Pajay, Penol, Porte des Bonnevaux, St-Hilaire de la Côte, St-Siméon de Bressieux, Sardieu	49,26	0,94	52,22	1,00
Bressieux	46,25	0,90	49,03	0,95
Brion	75,37	0,82	75,37	0,87
La Forteresse	61,74	0,83	63,60	0,88
Plan	58,60	0,89	62,12	0,94
St-Etienne de St-Geoirs	42,52	0,80	45,07	0,85
St-Geoirs	48,15	0,94	51,04	1,00
St-Michel de St-Geoirs	56,46	0,92	59,85	0,98
St-Paul d'Izeaux	63,96	0,71	63,96	0,75
St-Pierre de Bressieux	51,10	0,85	54,17	0,90
Sillans	40,56	0,99	42,99	1,05
Beaufort, Châtenay, Lentiol, Marcilloles, Marcollin, Marnans, Montfalcon, Roybon, St-Clair sur Galaure, Thodure, Viriville	51,75	0,85	54,86	0,90
Royas	40,81	1,18	43,26	1,25
Artas, Chatonnay, Lieudieu, Meyrieu Les Etangs, St-Agnin sur Bion, St-Jean de Bournay (hors centre-ville), Ste-Anne sur Gervonde	55,31	1,31	58,63	1,31
Culin et Tramolé	50,31	0,98	53,33	1,04
St-Jean de Bournay (centre-ville) ⁽¹⁾	36,06	0,97	38,22	1,03
Ex Syndicat des Eaux de l'Amballon (Beauvoir de Marc, Savas-Mépin, Villeneuve de Marc)	70,68	de 0 à 45 m ³ : 1,232 de 46 à 180 m ³ : 0,771 de 181 à 450 m ³ : 0,9113 > 451 m ³ : 1,156	70,68	1,17

Redevance pour les industriels
 (sur le territoire de l'ex Communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers)

	Montants 2022 en € HT	Montants proposés pour 2023 en € HT
Part fixe	141	149,46
Prix au m ³ :		
• de 0 à 1 000 m ³	0,73	0,77
• de 1 000 à 5 000 m ³	0,66	0,70
• 5 000 m ³ et plus	0,18	0,19

Compte tenu de la loi LEMA du 30 décembre 2006, il sera nécessaire d'étudier la possibilité de maintenir ce tarif et de l'étendre à tout le territoire de Bièvre Isère Communauté notamment du fait du classement en ZRE (Zone de Répartition des Eaux) de certaines communes du territoire du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Galaure (ce qui empêcherait la mise en œuvre d'une dégressivité du tarif).

Redevances pour les collectivités
 (sur le territoire de l'ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de St-Jean de Bournay)

Intitulé	Montants en 2022 en € HT	Montants proposés pour 2023 en € HT par m ³
Résidence Autonomie des 4 vallées à Chatonnay	1,05	1,11
Vente d'eau aux communes ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de St-Jean de Bournay	0,36	0,38
Vente d'eau du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de St-Jean de Bournay aux communes voisines hors territoire de Bièvre Isère Communauté	1,16	1,23

Redevances pour les industriels
 (sur le territoire de l'ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Agny)

Intitulé	Montants en 2022 en € HT	Montants proposés pour 2023 en € HT par m ³
Culin et Tramolé	0,77	0,82

Redevances pour les agriculteurs / éleveurs
 (sur le territoire de l'ex Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Agny)

Culin et Tramolé	Montants en 2022 en € HT	Montants proposés pour 2023 en € HT par m ³
De 0 à 200 m ³	0,99	1,05
Au-delà de 200 m ³	0,77	0,82

Redevance prélèvement

La redevance prélèvement 2022 à hauteur de 0,09 € HT/m³ est maintenue à l'identique pour 2023 et appliquée à l'ensemble des communes du territoire de Bièvre Isère Communauté.

Les autres tarifs sont les suivants :

Intitulé	Montants en 2022 en € HT	Montants proposés pour 2023 en € HT
Frais d'accès techniques et administratifs	33,00	35,00
Remplacement d'un compteur endommagé par manque de précaution de la part de l'abonné (gel, casse...) : fourniture et pose d'un nouveau compteur	83,60	88,62

Intitulé	Montant en 2022 net de taxes	Montant proposé pour 2023 net de taxes
Pénalités pour : <ul style="list-style-type: none"> • Manipulation frauduleuse des compteurs (bris du dispositif de plombage, déplacement, endommagement du dispositif de relève à distance...) • Prélèvement non autorisé sur la conduite d'eau ou sur un poteau incendie • Manœuvre ou tentative de manœuvre par un tiers de robinets de prises ou de robinets vannes (bouches à clés...) • Consommation d'eau ne faisant pas l'objet d'un contrat d'abonnement • Piquage ou orifice d'écoulement sur le tuyau d'amenée du branchement depuis sa prise sur la canalisation publique jusqu'au compteur individuel 	1 045,00	1 500,00

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 29 novembre 2022,
 Vu l'avis favorable de la commission en date du 30 novembre 2022,

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- **d'ADOPTER** les redevances et tarifs d'eau potable 2023 proposés pour application au 1^{er} janvier 2023.

DECISION

CETTE PROPOSITION EST ADOPTEE à L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
 Pour extrait conforme.

Joël GULLON,
 Président



Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le 28/09/2023

ID : 038-200059392-20230925-184_2023_DEL-DE



Références abonné / point
11196 / 094

Adresse de branchement :
FACTURE TYPE
RUE DE LA REPUBLIQUE
38260 LA COTE SAINT ANDRE

VOTRE SERVICE CLIENT

Accueil du public :

1 Bd Mal De Lattre de Tassigny
38260 LA COTE ST ANDRE
Tel : 04.74.20.86.73 / Fax : 04.74.20.86.77
environnement@bievre-isere.com

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 (9h30 le lundi) à 12 h
Et de 13h30 à 17h (18h30 le vendredi)
N° d'urgence : 04.74.20.86.78
(hors période d'ouverture des bureaux)

Courriers à adresser à :

BIEVRE ISERE COMMUNAUTE
Grenoble Air Parc
1, Avenue Roland Garros
38500 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

VOTRE SERVICE DE PAIEMENT

TRESORERIE

Mairie
Place Alexandre Gagneux
38500 ST ETIENNE DE ST GEOIRS
Tél : 04.76.65.40.01
Accueil lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h

Fermeture : mercredi et vendredi

MODALITES DE REGLEMENT :

En espèces : au guichet de la Trésorerie

Par chèque bancaire : libellé à l'ordre du Trésor public en joignant le talon TIP non signé, à renvoyer à l'aide de l'enveloppe ci-jointe.

Par INTERNET : en vous connectant sur www.tipi.budget.gouv.fr et en utilisant l'identifiant collectivité indiqué sous la Réf. facture

Par carte bancaire : au guichet de la Trésorerie

Par titre interbancaire de paiement (TIP) :

à dater et à signer, puis à renvoyer à l'aide de l'enveloppe ci-jointe.

Par virement bancaire sur le compte du Trésor Public :
BANQUE DE FRANCE - IBAN FR76 3000 1004 1903 8800 0000 044
BIC : BDFEFRPPCCT

Par prélèvement automatique à échéance :

Si vous adhérez au service, vous n'avez rien à envoyer.

Sinon, prenez contact avec le service clients.

Mensualisation : Pour adhérer, prenez contact avec le service clients.

Par Datamatrix : en espèce dans la limite de 300€ ou CB, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé
Siret N° 20005939200023

N° TVA Intracommunautaire : FR00200059392

Fiches qualités consultables sur :

https://carto.atlasante.fr/ars_metropole_udi_infofactures.map

Nom Exp *Prénom Exp*
N° rue Exp *Rue Exp* CS *CSPE Exp*
CodPos Exp *Vill Exp*

Ligne Adr Payeur 1

Ligne Adr Payeur 2

Ligne Adr Payeur 3

Ligne Adr Payeur 4

Ligne Adr Payeur 5

Ligne Adr Payeur 6

Ligne Adr Payeur 7

FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT

Réf. Facture : 2023--00-0 du

Identifiant collectivité TIPI :10797

FACTURE DE SOLDE

Votre consommation : 120 m³

	MONTANT T.T.C.
EAU	181,69
ASSAINISSEMENT	251,49
REDEVANCES : Agence de l'eau	67,96

TOTAL FACTURE 501,14 €

Date limite de paiement :

DATA MATRIX

Mandat de prélèvement SEPA (porteur et signant de formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à retirer des prestations à votre banque pour débiiter votre compte, et votre banque à débiiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA (porteur). Votre signature vaut autorisation pour débiiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

LIGNE ADR PAYEUR 1
LIGNE ADR PAYEUR 2
LIGNE ADR PAYEUR 3
LIGNE ADR PAYEUR 4
LIGNE ADR PAYEUR 5
LIGNE ADR PAYEUR 6

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat :

ICS :

Référence : 2023--00-0 du

Créancier :

Montant : 501,14 €

CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
94974 CRETEIL CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

000000000230

**NNE*000101 17

POC 4965706

50114

68

Rapport eau potable



DÉTAIL DE VOTRE FACTURE RÉF. 2023--00-0

Réf à rappeler : 11196 / 09456001 / 11196

Compteur		Nouveau Relevé		Ancien Relevé		Consommation	Commentaire					
Numéro	Diam	Date	Index	Date	Index	m ³						
FACTUR TYP A	15	31/12/2023	120	01/01/2023	0	120						
LIBELLÉ							Base	Prix Unit. C. H.T.	Montant C. H.T.	Taux T.V.A	Montant C. T.V.A	Montant C. T.T.C
FAI												181,69
Part fixe eau												
période du 01/01/2023 au 31/12/2023							365 J	52,22	52,22	5,50	2,87	55,09
Consommation eau												
période du 01/01/2023 au 31/12/2023							120 m3	1,000	120,00	5,50	6,60	126,60
ASSAINISSEMENT												251,44
Part fixe assainissement												
période du 01/01/2023 au 31/12/2023							365 J	67,83	67,83	10,00	6,78	74,61
Consommation assainissement												
période du 01/01/2023 au 31/12/2023							120 m3	1,340	160,80	10,00	16,08	176,88
REDEVANCES : Agence de l'eau												67,95
Redevance prélèvement												
période du 01/01/2023 au 31/12/2023							120 m3	0,09	10,80	5,50	0,59	11,39
Lutte contre la pollution												
période du 01/01/2023 au 31/12/2023							120 m3	0,28	33,60	5,50	1,85	35,45
Modernisation des réseaux												
période du 01/01/2023 au 31/12/2023							120 m3	0,16	19,20	10,00	1,92	21,12
TOTAL A PAYER									464,45		36,69	501,14

Explications

Voies de recours

La présente facture constitue un titre exécutoire en application de l'article L.252A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R2540-4 du Code Général des Collectivités. Toute réclamation doit être envoyée par écrit au Service des Eaux.
En cas de difficulté de paiement, il est recommandé de s'adresser à la trésorerie pour obtenir un étalement de paiement ou de saisir les services sociaux pour l'obtention d'une aide éventuelle pour le paiement de la facture.
Pour contester le bien-fondé de cette créance, vous pouvez déposer un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois suivant la réception du titre exécutoire.

Toute somme non acquittée dans le délai indiqué au recto de la facture fera l'objet de poursuites engagées par le comptable public indiqué au recto (seul celui-ci peut accorder un délai de paiement dans les cas exceptionnels). Pour contester ces poursuites, vous devez déposer un recours devant le juge d'appel mentionné aux articles L213-5 et L213-6 du code de l'organisation judiciaire dans un délai de 2 mois suivant la notification de l'acte contesté (cf 2^e de l'article L1517-6 du code général des collectivités territoriales).

Contrat

Le paiement de la première facture suivant la diffusion du règlement du Service de l'Eau, de l'Assainissement Collectif et de l'Assainissement Non Collectif ou de sa mise à jour vaut accusé de réception par l'abonné.

En l'absence de relevé du compteur par le relevé ou par vos soins, votre facture sera estimée. Votre attention est attirée sur l'obligation légale que le relevé accolé au compteur au moins une fois par an. La facture est un document à conserver cinq (5) ans.

Mieux comprendre votre facture

Distribution de l'eau

Ce service comprend la gestion des ressources, le transport, le traitement, le stockage, la distribution et le contrôle de la qualité de l'eau potable.

Collecte et traitement des eaux usées

Ce service comprend la collecte, le transport et le traitement des eaux usées dans l'unité de dépollution, ainsi que le transport et l'élimination des boues et autres sous-produits par différentes filières.

Assainissement non collectif

Cette redevance correspond au contrôle diagnostic et de bon fonctionnement des installations d'assainissement autonome.

Organismes publics (Agence de l'eau)

Redevance lutte contre la pollution

Cette redevance est établie et perçue par l'Agence de l'eau et facturée aux abonnés abonnés à l'eau potable.

Redevance Modernisation des réseaux de collecte

Cette redevance est établie et perçue par l'Agence de l'eau et facturée aux abonnés abonnés à l'assainissement.
Redevance prélèvement de la ressource
Cette redevance est établie et perçue par l'Agence de l'eau et facturée à toute personne dont les activités entraînent un prélèvement sur les ressources en eau.